

Jean MEYNAUD

Professeur de science politique à l'Université de Lausanne

(1955)

La science politique au XXe siècle.

**Cours d'introduction à la science politique
professé à l'Université de Lausanne durant l'année 1955-1956.**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jean MEYNAUD

La science politique au XXe siècle.

Lausanne : Université de Lausanne, École des sciences sociales et politiques, 1955, 63 pp. Texte développé de la leçon d'ouverture d'un cours *d'Introduction à la Science Politique* professé à l'Université de Lausanne durant l'année universitaire 1955-1956.

[Autorisation formelle accordée par les ayant-droit de l'œuvre de Jean Meynaud, son épouse, Mme Meynaud-Zogrphos, Michel Meynaud (fils) et Hélène-Yvonne Meynaud (fille) le 19 octobre 2008 de diffuser toutes les œuvres de Jean Meynaud dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels :

Mme Meynaud-Zogrphos (épouse) : meynaud-zogrphos@orange.fr

Hélène-Yvonne Meynaud (fille) : helene-yvonne.meynaud@edf.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

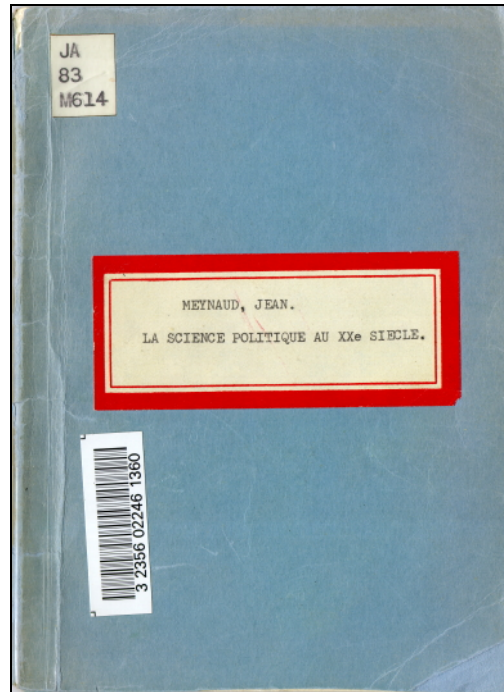
Édition numérique réalisée le 24 janvier 2009 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jean MEYNAUD

Directeur d'Études à l'Institut d'Études Politiques de Paris.
Professeur de science politique à l'Université de Lausanne

La science politique au XXe siècle.



Lausanne : Université de Lausanne, École des sciences sociales et politiques, 1955, 63 pp. Texte développé de la leçon d'ouverture d'un cours *d'Introduction à la Science Politique* professé à l'Université de Lausanne durant l'année universitaire 1955-1956.

Table des matières

Introduction

Chapitre I

- A. LA CLARIFICATION DU DOMAINE
- B. LE PERFECTIONNEMENT DE L'OUTILLAGE SCIENTIFIQUE
 - 1. Effort de réalisme dans le choix des questions abordées.
 - 2. Souci d'une plus grande rigueur dans la méthodologie.
 - 3. Essai d'une formulation théorique mieux assurée.

Chapitre II.

- A. LA REVENDICATION DE L'AUTONOMIE
- B. LE SOUCI D'INTERDEPENDANCE

Chapitre III.

- A. LES DIFFICULTÉS D'UNE CONTRIBUTION PRATIQUE
- B. LE CONTENU DE LA CONTRIBUTION PRATIQUE

Jean MEYNAUD

La science politique au XXe siècle.

Lausanne : Université de Lausanne, École des sciences sociales et politiques, 1955, 63 pp. Texte développé de la leçon d'ouverture d'un cours *d'Introduction à la Science Politique* professé à l'Université de Lausanne durant l'année universitaire 1955-1956.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

L'objectif de cette leçon d'ouverture est de définir la nature et l'esprit du cours d'introduction à la science politique qui sera professé cette année à l'École des Sciences Sociales et Politiques de l'Université de Lausanne. Cela revient à analyser - une analyse que le temps imparti rendra forcément très brève et très générale - les grandes tendances de la science politique contemporaine.

Ces tendances semblent pouvoir être ramenées à trois :

1. clarification du domaine de la science politique et perfectionnement de son outillage scientifique ;
2. affermissement de la science politique sur le plan universitaire et amélioration de son statut dans les structures de l'enseignement et de la recherche ;
3. application de la science politique à la solution des problèmes du gouvernement et développement de sa contribution pratique.

Ainsi définies ces tendances ne sont pas très différentes - au moins dans leur contenu formel - de celles qui se manifestent dans de nombreuses branches du savoir et spécialement dans les diverses sciences sociales. justement, la renonciation à un mode original de présentation des tendances de la science politique Paraît susceptible de rendre plus clair l'état actuel et plus évidents les problèmes présents de cette discipline,' par rapport aux autres sciences sociales. Pour dégager dès le début le trait caractéristique de la science politique à notre époque, on dira que cette discipline éprouve avec une intensité particulière les difficultés que connaissent toutes les sciences sociales, situation qui tient, pour une large part, à sa jeunesse même. Conçue comme une étude des problèmes politiques fondés sur un ensemble de principes rationnels ou si l'on préfère entendue au sens de la philosophie politique, la science politique remonte à un très lointain passé. Mais comme discipline d'observation, comme partie intégrante des sciences sociales, elle est tout à fait récente. Il conviendra d'ailleurs d'expliquer son retard à s'organiser, voire même à se définir comme telle : en attendant, on doit constater que dans de très nombreux pays – peut-être la plupart - la notion même d'une science positive des faits politiques commence à peine de s'affirmer dans les structures universitaires et n'y pénètre souvent qu'avec une lenteur très marquée.

En limitant l'exposé aux grandes tendances, on court le risque d'un certain excès de simplification, probablement aussi d'un certain arbitraire. La situation actuelle de la science politique est particulièrement complexe et mouvante : comme on le verra par de multiples exemples, elle diffère encore profondément de pays à pays (une telle diversité rendant particulièrement délicat tout exposé de portée générale). Il conviendra donc de préciser les limites d'acceptation de certaines conceptions qui paraissent en voie de s'imposer sans emporter pour autant l'accord général, au besoin de souligner les positions qui demeurent opposées à la tendance la plus courante. L'objectivité de l'exposé n'ira d'ailleurs pas jusqu'à la neutralité à l'égard des diverses positions en présence : le cas échéant, on marquera l'option effectuée dans la mesure où elle sera susceptible d'influencer l'esprit de l'enseignement qui va être donné.

On va maintenant analyser chacune des trois grandes tendances dégagées qui se ramènent à une triple série d'efforts pour assurer le développement de la science politique.

La science politique au XXe siècle

Chapitre I

[Retour à la table des matières](#)

La première série d'efforts porte sur la discipline elle-même, sur son contenu et ses outils de travail. Cet essai de clarification, qui se poursuit aujourd'hui dans toutes les sciences sociales, se révèle tout à fait indispensable pour la science politique. En effet, la signification même de cette discipline demeure un champ de contestation dans le monde universitaire. Certes, la science politique constitue, pour ceux qui en ont la charge, une branche fondamentale du savoir humain : en tant qu'elle vise à étudier et à résoudre les problèmes de politique et de gouvernement auxquels l'humanité doit faire face, on ne peut exagérer son importance, souligne William A. ROBSON¹. Cependant, il est de tradition de rappeler les observations du premier professeur de science politique à l'Université de Cambridge, Sir Ernest BARKER, relevant dans sa leçon inaugurale que, pour nombre de ses auditeurs, la discipline qu'il avait charge d'enseigner était « certainement nébuleuse, probablement douteuse et peut-être litigieuse »² ; encore qu'elles aient quelque peu vieilli, on ne peut dire que les remarques présentées par Sir Ernest, il y a une trentaine d'années, soient désormais complètement dépassées. La science politique américaine forme, sans aucun doute le secteur le plus avancé - et surtout le plus dynamique - de l'analyse politique. On pouvait lire récemment dans une

¹ William A. ROBSON, *Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : science politique*, Paris, 1955.

² Sir Ernest BARKER, *The study of political science and its relation to cognate studies*, 1928.

revue canadienne que « l'étude des phénomènes politiques aux États-Unis représente quelque chose d'unique dans l'histoire intellectuelle de l'Occident par ses dimensions, son contenu et sa méthode »³. Cependant cette science est tout à fait consciente de ses lacunes et de ses imperfections. Un auteur américain fort connu, Thomas I. COOK, n'a pas hésité à écrire : « Par la variété et l'importance de ses matériaux, par son souci d'approfondissement et de pénétration, par son organisation et l'expansion continue de sujets particuliers à l'intérieur de la discipline tout entière, la science politique américaine est sans égale : mais elle est aussi unique par l'absence d'une relation claire entre ses divers éléments, d'une théorie adéquate pour plusieurs de ses parties, d'un cadre général de référence »⁴. C'est à partir d'un tel jugement - qui doit être considéré comme un signe de maturité de la discipline - que l'on va analyser l'ensemble des tentatives visant à clarifier le domaine de la science politique et à perfectionner son outillage scientifique.

A. LA CLARIFICATION DU DOMAINE

[Retour à la table des matières](#)

À des nuances près et sous des éclairages divers, les ouvrages élémentaires de science politique définissent le champ de cette discipline comme l'étude des États et des gouvernements⁵. De façon à la fois plus précise et plus

³ Bernard CRICK, « The science of politics in the United States », *The Canadian Journal of economics and political science*, XX, 3, août 1954, pp. 308-320. - Noter l'emploi du terme *politics* au lieu de l'expression *political science*, le propos de l'auteur consistant en particulier dans une analyse critique des prétentions scientifiques de la science politique américaine.

⁴ Thomas I. COOK, « The political system : the stubborn search for a science of politics », *Journal of philosophy*, XXI, 4, février 1954, pp. 128-137.

⁵ Voici, à titre d'exemple, quelques définitions choisies dans des ouvrages courants : « Le sujet suprême de la science politique est l'État, ce centre de décisions pour tant de questions qui affectent notre vie » (Alfred de GRAZIA, *The elements of political science*, New York, 1952). - « Le domaine de la science politique est cette partie des sciences sociales qui s'occupe des états et des gouvernements ainsi que des facteurs économiques, sociaux et psychologiques qui sont à la base des phénomènes politiques » (Joseph S. ROUCEK, George B. de HUSZAR and associates, *Introduction to political science*, New York, 1950). - « La science politique est l'étude de l'État, de ses objectifs, de ses

complète, Marcel BRIDEL considère que la science politique réunit, en une ou plusieurs branches, « la description des institutions politiques nationales, leur histoire, leurs principes idéologiques, leur fonctionnement, les forces qui les actionnent, les influences qu'elles subissent, les résultats qu'elles procurent et leurs incidences sur la vie du pays et ses relations avec les pays voisins ; à quoi il faut ajouter l'étude comparative des institutions et des faits politiques étrangers considérés aussi sous ces divers aspects »⁶. Cette définition essentiellement analytique, va constituer un utile point de départ pour l'étude des efforts visant à clarifier le domaine de la science politique.

L'énumération de Marcel BRIDEL met bien en lumière l'ampleur et la variété du domaine de la science politique. Elle nous aide à comprendre le souci d'une spécialisation de plus en plus nette qui se manifeste à l'intérieur de cette discipline. Cette spécialisation, qui constitue à la fois le signe et la condition du développement de la science politique, aboutit à distinguer plusieurs branches entre lesquelles se répartissent les spécialistes de cette discipline. La liste de ces branches est copieuse et ne cesse de s'enrichir⁷. Cet enrichissement témoigne d'une grande

but, des institutions qui permettent de les réaliser, des relations de l'État avec les individus, membres et les autres États, et aussi de ce que les hommes ont pensé, écrit et dit sur ces questions » (Roger H. SOLTAU, *An introduction to politics*, London, 1951). Dans un brillant ouvrage qui vient de paraître, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Maurice DUVERGER définit l'objet de la science politique comme ne soulevant pas de grandes difficultés : science de l'autorité, des gouvernants, du pouvoir. Il ajoute, cependant, que sa délimitation exacte par rapport aux disciplines voisines ne peut être claire en raison de la complexité des faits sociaux - point sur lequel on reviendra tout à l'heure.

⁶ Marcel BRIDEL, « État et méthodes de la science politique suisse » dans le volume collectif *La science politique contemporaine. Contribution à la recherche, la méthode et l'enseignement*, Paris, 1950.

⁷ C'est ainsi que l'American Political Science Association distingue actuellement huit subdivisions dans le cadre de la science politique : théorie et philosophie politiques ; partis politiques, opinion publique et groupes de pression ; pouvoir législatif et législation : droit constitutionnel et administratif ; administration publique ; économie et politique ; droit international et relations internationales ; institutions politiques américaines et institutions politiques comparées. Cette énumération marque un enrichissement certain par rapport à la situation antérieure où l'Association distinguait seulement quatre subdivisions. Voir sur ces problèmes *Goals for political science, Report of the Committee for the Advancement of Teaching*, American Political Science Associa-

vitalité, mais il n'est pas toujours sans danger pour l'avenir de la discipline et peut comporter des risques de fragmentation. On remarquera en particulier que quelques-unes de ces branches - spécialement l'étude des relations internationales et de l'administration publique - ont pris, au cours des dernières années, un tel développement que certains spécialistes éprouvent le désir de les constituer en disciplines autonomes. Un tel éclatement serait préjudiciable à la science politique dans son ensemble et très probablement aussi aux branches elles-mêmes ⁸.

Devant ce risque d'éparpillement, résultant d'un enrichissement très poussé et singulièrement rapide, on s'est efforcé de dépasser le stade analytique de l'énumération des branches du sujet et de déterminer un centre d'intérêt spécifique à la science politique qui donnerait à la discipline un principe de cohésion et même d'unité. Cet effort est d'ailleurs conforme à une tendance plus générale selon laquelle la division entre les diverses sciences sociales ne doit pas reposer exclusivement, ni peut-être même fondamentalement, sur l'attribution de domaines matériellement distincts mais sur la manifestation de centres d'intérêt propres. « Nous ne devons pas considérer les sciences sociales, ont écrit deux sociologues en une formule peut-être excessive, comme se répartissant entre elles des parties physi-

tion, New York, 1951. Les auteurs du rapport soulignent bien le danger que ferait courir à la science politique un processus de fragmentation trop poussé. Lors des travaux préparatoires à la constitution de l'Association Internationale de Science Politique (1949), on a établi une liste de sujets relevant de la science politique : cette liste comporte quatre branches fondamentales - théorie politique ; institutions politiques ; partis, groupes et opinion publique ; relations internationales - chacune de ces branches faisant l'objet d'un certain nombre de subdivisions, quinze en tout : cette liste (reproduite dans *La science politique contemporaine*, op. cit., p. 4), encore qu'elle ne convienne pas parfaitement à tous les pays où la science politique est enseignée, paraît avoir fait l'objet d'un accord assez général.

- ⁸ Pour la discussion de ce souci d'autonomie - et spécialement du cas des relations internationales qui semble le plus pressant - voir : sous l'angle international, l'ouvrage cité de William A. ROBSON ; sous l'angle américain, *Goals for political science*, sous l'angle français, une étude de J.-B. DUROSELLE, « L'étude des relations internationales : objet, méthode, perspectives », *Revue française de science politique*, volume II, octobre-décembre 1952, pp. 676-701. Pour le point de vue de l'autonomie, voir un rapport de Geoffrey L. GOODWIN, dans *The university teaching of international relations*, Oxford, 1951, et C.A.W. MANNING, *Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : relations internationales*, Paris, 1954.

quement séparées de la réalité. Ce qui les distingue les unes des autres est la manifestation d'un intérêt sélectif »⁹. Il y aurait en somme, pour chaque science sociale, comme une façon de sélectionner les faits, en fonction d'une optique propre. Encore qu'une telle position ne doive pas être poussée à l'excès - car elle pourrait conduire à la confusion - elle constitue une excellente parade au danger de fragmentation qui menace de nos jours la science politique comme bien d'autres sciences sociales. Mais où trouver pour la science politique ce principe unificateur ?

Il semble que l'effort le plus marquant accompli en ce sens ait consisté à centrer la science politique autour de la notion de pouvoir. Selon cette conception c'est le pouvoir qui donnerait à la science politique son unité profonde. La science politique serait l'étude du pouvoir, des façons de le conquérir, de l'exercer, d'y résister. Au total, les diverses branches de la science politique énumérées tout à l'heure, auraient pour point d'aboutissement l'analyse du pouvoir. Cette position a été critiquée : on lui a reproché en particulier d'oublier que la science politique doit s'occuper des gouvernés aussi bien que de leur gouvernement et que l'étude des besoins humains, dont l'État est chargé d'assurer la satisfaction, est aussi importante que celle des techniques de gouvernement¹⁰. Ainsi, la prise en considération exclusive du pouvoir aboutirait à mutiler la science politique, à n'offrir qu'une vue partielle de cette dernière dans la mesure où le pouvoir n'est lui-même que l'une des variables du processus politique. Elle pousserait à négliger les objectifs mêmes du processus politique, les besoins des gouvernés et les possibilités de satisfaire ces besoins. C'est en ce sens que l'on peut émettre certaines réserves sur la conception, pourtant fort claire et solidement motivée, de Raymond ARON ramenant la science politique à « tout ce qui a trait au gouvernement des sociétés, c'est-à-dire aux relations d'autorité entre les individus et les groupes »¹¹. Cepen-

⁹ R.M. MacIVER, Charles H. PAGE, *Society. An introductory analysis*, London, 1950.

¹⁰ Leslie LIPSON, *The great issues of politics*, New York, 1954.

¹¹ Raymond ARON, « La science politique en France », dans le volume collectif, *La science politique contemporaine*, op. cit. - L'un des intérêts de la définition de Raymond Aron est de mettre l'accent sur l'aspect relationnel dans la délimitation du domaine politique. Certains verront précisément dans le rapport politique l'objet propre de la science politique : ce rapport étant défini comme le rapport particulier naissant au sein d'un groupe du fait de l'existence d'un appareil de la force publique et de son application au maintien de la co-

dant, la critique ainsi émise ne vaut que contre un excès de systématisation et ne doit pas faire oublier la place considérable du pouvoir dans les phénomènes politiques.

Par ailleurs, la conception assimilant la science politique à l'étude du pouvoir a été contestée en raison de sa largeur même, de son inaptitude à permettre l'établissement de frontières entre le point de vue de la science politique et celui des autres sciences sociales. On a noté que des relations de pouvoir tendaient à s'établir dans tous les groupes sociaux, au moins sous la forme de rapports d'influence et l'on s'est demandé si la science politique, caractérisée par le pouvoir, n'en viendrait pas à introduire dans son domaine toutes les formes de pouvoir, tous les cas d'influence sociale, en somme tous les phénomènes d'obéissance, quels qu'en soient les fondements et les modalités. Il est vrai que certains n'ont pas hésité à définir la science politique comme l'analyse systématique des relations d'influence qui se créent entre les hommes du fait de leurs rapports communautaires et même comme l'étude de l'organisation sociale tout entière conçue en tant que manifestation et résultat de telles relations (et, dès lors, les syndicats et les églises par exemple entreraient dans le champ de la science politique, aussi bien que les États et les gouvernements). Une telle conception est certes séduisante, mais ne comporte-t-elle pas le risque d'une extension presque indéfinie de la science politique ? Certes, il peut être tout à fait souhaitable que des spécialistes de la science politique étudient, avec leur optique propre, le fonctionnement des divers groupes sociaux constitués en dehors de la sphère gouvernementale proprement dite : et il y a des chances pour qu'une telle analyse soit susceptible d'apporter des matériaux originaux à la connaissance de ces groupes. Au surplus, une telle étude peut se révéler indispensable dans la mesure où, sur plus d'un point, les autorités gouvernementales peuvent s'inspirer de certains procédés utilisés par d'autres institutions sociales et bénéficier de leur expérience. (Il en est ainsi tout particulièrement en matière d'entreprise publique.) Mais faut-il conclure de ces contacts souhaitables, voire nécessaires, à l'attribution aux spécialistes de la science politique de tout le domaine de l'organisation et des relations sociales au sens où des éléments de pouvoir et d'influence n'en sont jamais absents ? Il semble que ce serait étendre de façon démesurée le centre d'intérêt propre de la science politique.

hésion sociale. En ce sens : Pierre DUCLOS, « L'introuvable science politique », *Rec. Dalloz*, 17 nov. 1949.

De toutes ces observations résulte le besoin d'une conception à la fois plus compréhensive et plus stricte que celle fondant sur le pouvoir la science politique tout entière : une telle conception, on ne doit pas hésiter à le dire, n'a pas encore été parfaitement mise au point. Encore que cette incertitude relative ne constitue pas un trait spécifique de la science politique (d'autres sciences sociales en sont exactement au même point : voir par exemple les contestations sur le domaine respectif de la sociologie et de l'anthropologie socio-culturelle ou encore les tiraillements de la psychologie sociale entre la psychologie et la sociologie), il apparaît souhaitable de clarifier la situation autant que le permet l'interdépendance des faits sociaux. D'où l'importance des efforts accomplis de divers côtés pour tenter de préciser le sens et les limites du domaine politique, dans l'ensemble du contexte social et, par là, de déterminer le centre d'intérêt spécifique de la science politique. De tous ces efforts, on retiendra comme très caractéristique celui qui se fonde sur la prise en considération de la fonction d'arbitrage général indispensable à la création et au maintien d'un ordre social complexe. Le développement - et même simplement la survie - d'une société déterminée, à l'intérieur de laquelle s'exercent les activités et se manifestent les rivalités les plus diverses exige, en permanence, des règlements et des compromis s'imposant aux membres de cette société agissant en groupes ou à titre isolé. Indispensable à la cohésion sociale, cette fonction d'arbitrage qui, par sa logique même, suppose la possession - sinon toujours l'emploi - de moyens autoritaires constituerait le trait original du domaine politique par opposition au reste de l'activité sociale. Dès lors, la science politique, en tant que responsable de l'analyse du domaine politique, n'aurait pas à se préoccuper comme telle des divers groupes ou groupements visant des objectifs partiels, accomplissant des tâches limitées : son centre d'intérêt propre serait l'ensemble des phénomènes relevant de cette fonction d'arbitrage appuyés sur un appareil spécial de contrainte, ou si l'on préfère, l'ensemble des interventions - généralement de nature autoritaire - par lesquelles est assurée la conservation d'un ordre social. On n'entreprendra pas ici l'analyse critique d'une telle conception - dont une version beaucoup plus raffinée a été exprimée par David EASTON dans un important ouvrage sur lequel on reviendra ¹² : on se demandera seulement si la

¹² David EASTON, *The political system. An inquiry into the state of political science*, New York, 1953. [Voir : Denis Monière, **Critique épistémologique de l'analyse systémique de David Easton. Essai sur le rapport entre théorie et idéologie**. (1976). Montréal: Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976,

réduction du domaine politique à une fonction d'arbitrage général ne représente pas un amoindrissement excessif de ce domaine, pouvant de nos jours passer presque pour une déformation.

En définitive, aucune des conceptions synthétiques ne semble encore faire l'objet d'un accord général. La portée de telles divergences ne doit d'ailleurs pas être sur-estimée. Les économistes discutent encore de la meilleure définition de leur sujet (pour les uns science des prix, pour d'autres science des choix, pour d'autres enfin science de l'administration des biens rares) : cela n'a pas empêché la science économique de faire à notre époque des progrès marqués. L'essentiel est de bien dégager les aspects spécifiques de la totalité sociale qu'il revient à chacune des sciences sociales, dans leur constellation actuelle, d'explorer, d'analyser, d'expliquer. À défaut d'un centre d'intérêt fortement intégré s'imposant de façon uniforme, la détermination de ces aspects peut fournir un outil de travail valable et constituer, avec une sécurité suffisante, l'indispensable principe unificateur. Dès lors la science politique n'apparaît pas quant à sa définition sensiblement plus mal placée que les autres sciences sociales et son domaine, à la lumière des efforts de clarification que l'on vient de résumer, tend à s'affirmer avec netteté. Deux séries de phénomènes sociaux semblent relever particulièrement de la science politique : l'une, qui a déjà fait l'objet de nombreuses études comprenant les institutions, mécanismes et procédés permettant aux gouvernements agissant sur le plan, tant national qu'international, de remplir les fonctions et d'assurer les relations dont ils ont la charge, à un moment donné de l'évolution sociale ; l'autre, dont l'analyse est beaucoup plus récente, consistant dans les comportements qui se manifestent et les forces de toute nature qui s'exercent dans la société en vue d'infléchir l'activité des gouvernements dans un sens déterminé. C'est la jonction de ces deux approches qui seule permet d'embrasser la totalité politique et peut conduire à ce que les spécialistes de science politique considèrent comme le coeur de leur discipline : l'explication de la vie politique, nationale et internationale (le *political process* des Anglo-Saxons), processus qui consiste, au fond, dans l'application d'un certain appareil politique, animé par des influences diverses, à la solution des problèmes qui se posent aux gouvernements. Ainsi, la science politique moderne qui tend à décomposer le pouvoir en un système de relations, insiste-t-elle tout parti-

250 pp. Collection des sciences sociales, no 4. Livre disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

culièrement sur l'ensemble des décisions politiques, sous l'angle de leur motivation, des conditions de leur formation et de leur exécution. Dans cette étude, elle part de la situation faite - ou laissée - aux gouvernements par la société à une époque donnée : mais elle s'efforce, mue par le souci d'une explication dynamique, d'élucider les conditions et modalités du changement politique consistant dans la transformation des objectifs assignés aux gouvernements et la modification de l'appareil politique qui peut en résulter corrélativement, sur une plus ou moins grande échelle. On voit que le secteur Politique est, dans cette présentation définie de façon très empirique, comme la sphère d'action ou d'intervention des gouvernements en tant que tels : sphère dont le contenu et les limites apparaissent comme le résultat de positions du corps social qui peuvent être de nature tout à fait diverse (décisions plus ou moins actives, résignation plus ou moins passive).

Telles sont les formules que l'on peut, avec quelque certitude, avancer pour caractériser le domaine de la science Politique et donner une notion raisonnablement exacte du champ que s'efforce de couvrir cette discipline à l'époque actuelle. On peut, sans aucun doute, en critiquer la lourdeur - mais cette lourdeur est la conséquence d'un souci de clarté et d'objectivité indispensable dans un cours d'initiation, souci qui interdit les généralisations brillantes, dont le caractère ramassé se paie souvent d'une infidélité à la réalité. On va maintenant s'efforcer de préciser dans quel esprit et selon quels procédés, la science politique entreprend l'étude de son domaine.

B. LE PERFECTIONNEMENT DE L'OUTILLAGE SCIENTIFIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Il semble que s'affirme, chez les spécialistes de la science politique, une exigence grandissante en ce qui concerne le caractère scientifique de la discipline. Dans une première conception - qui semble encore aujourd'hui la plus communément répandue - on évite en quelque sorte de se poser trop de questions à ce propos ¹³. On considère que l'étude des phénomènes politiques peut être qualifiée de

¹³ Certains hésitent encore à employer le mot de science pour définir l'étude des problèmes politiques. Cette situation se reflète jusque dans le titre des organi-

science, dès l'instant qu'elle représente un ensemble coordonné de connaissances établies avec un souci suffisant d'objectivité. L'ambition, qui n'est peut-être pas aussi modeste qu'on pourrait être tenté de l'envisager, est de réduire dans l'acquisition le-la connaissance politique, la part de la conjoncture, de l'exagération et de l'erreur. Mais les tenants de cette conception ne pensent pas, dans leur ensemble, que la science politique - comme d'ailleurs l'ensemble des sciences consacrées aux relations sociales - soit susceptible d'obtenir jamais des résultats aussi mathématiquement certains que les sciences dites exactes. En définitive, cette conception débouche sur la vieille notion d'art politique, art que l'on s'efforcera de fonder sur un examen préalable des problèmes, conduit avec le maximum de bonne foi. Cependant, à notre époque, une deuxième conception beaucoup plus stricte a pris naissance et gagne du terrain. Ses partisans estiment que la science politique n'acquerra un caractère véritablement scientifique qu'une fois parvenue à la formulation de résultats systématiquement vérifiés par l'observation exacte et présentés en termes d'une rigoureuse précision. L'ambition est désormais de fonder une science permettant la prévision rationnelle, l'écart entre l'action fondée sur une telle prévision et la mise en oeuvre de l'art politique constituant, en définitive, la marge qui sépare les deux positions. Il n'est pas possible d'analyser ici tous les éléments du débat dont les aspects fondamentaux viennent d'être présentés de façon simplifiée et même grossière. Il apparaît cependant souhaitable de préciser les caractéristiques de la science politique moderne, telle qu'elle émerge peu à peu de ce débat, en examinant les trois points suivants : effort de réalisme dans le choix des questions abordées souci d'une plus grande rigueur dans la méthodologie essai d'une formulation théorique mieux assurée.

sations qui rassemblent les spécialistes de ces problèmes. Le fait qu'il existe aux États-Unis, dans l'Inde et en France, par exemple, des associations de science politique, mais en Australie et au Royaume-Uni, des associations d'études politiques, n'est pas dû à une simple divergence de plume.

1. Effort de réalisme dans le choix des questions abordées.

[Retour à la table des matières](#)

« D'une manière générale, la science politique est devenue beaucoup plus réaliste au cours des dernières années, écrit William A. ROBSON. Elle s'intéresse moins à la structure théorique du gouvernement et davantage à son fonctionnement effectif ; elle s'occupe moins du pouvoir que de l'usage qui en est fait... jamais la science politique moderne n'a été aussi réaliste qu'aujourd'hui ¹⁴. » Le point de vue de la réflexion abstraite continue certes d'avoir des partisans et de susciter des travaux de valeur ¹⁵ : mais ces travaux ne représentent plus qu'un fragment, dont certains regrettent la petitesse, de la science politique de notre époque ¹⁶.

C'est probablement aux États-Unis que cette tendance se manifeste aujourd'hui avec le plus d'éclat. Dans ce pays, l'étude du fonctionnement réel du processus politique par le moyen d'enquêtes purement empiriques absorbe une très large part de l'énergie des spécialistes de science politique. Les données dont on dispose sur la recherche aux États-Unis dans les principaux domaines de la science politique confirment bien que cet effort de réalisme a engendré une véritable prédominance de l'empirisme ¹⁷. La tendance est moins absolue ailleurs et notamment au

¹⁴ William A, ROBSON, op. cit.

¹⁵ Voir par exemple, les travaux de Leo STRAUSS dont un important ouvrage vient d'être traduit en français : *Droit naturel et histoire*, Paris, 1954.

¹⁶ Rédacteur en chef de la *Bibliographie internationale de science politique* (dont les volumes couvrant les années 1952 et 1953 ont été publiés par l'Unesco), nous avons été amené à constater directement, par un dépouillement de la littérature mondiale en science politique, cette prédominance de l'étude des faits sur la réflexion abstraite. La rareté des études originales de philosophie politique est saisissante.

¹⁷ On trouvera un bref mais substantiel exposé des tendances de la science politique américaine à l'heure présente, sous l'anale de la recherche, dans C.B. MACPHERSON, « Les tendances mondiales de la recherche en science politique », *Revue française de science politique*, vol. IV, juillet-septembre 1954, pp. 514-453.

Royaume-Uni où la science politique demeure fortement teintée de préoccupations philosophiques et n'a jamais été séparée complètement de l'éthique : cependant, même dans ce pays, les recherches empiriques ont pris, au cours des dernières années, un essor certain.

C'est dans ce contexte qu'il faut se placer pour saisir le sens et l'importance du développement de l'analyse du comportement politique, spécialement du comportement politique des groupes - nombreux. Le but de cette analyse, pour reprendre des expressions de C.N. MACPHERSON, est de déceler des régularités dans le comportement, observé par une étude empirique, de personnes et de groupements intéressés au processus politique ou encore des ensembles de structure, de comportement entraînant des rapports de direction et de subordination, de spécialisation fonctionnelle... Les recherches sur le comportement politique, qui ont pris une ampleur particulière aux États-Unis tendent à renouveler l'étude de nombreux domaines de la science politique et en particulier l'analyse du fonctionnement général de la vie politique ¹⁸. Elles attestent ce souci d'une explication réaliste

¹⁸ On notera que la prise en considération du comportement Politique, à propos de laquelle on ne peut manquer de citer Harold D. LASSWELL et parmi ses multiples travaux, *The analysis of political behaviour. An empirical approach*, London, 1947, conduit moins à ajouter un champ nouveau à la science politique qu'à renouveler et enrichir les compartiments traditionnels. Comme le souligne un rapport récent, *The University of North Carolina survey of behavioral science, 1953-1954*, l'analyse du comportement politique constitue moins un domaine supplémentaire qu'une voie nouvelle pour l'étude de nombreux sujets usuels de la science politique. « As a focal area », précise le rapport en une formule qu'il semble préférable de citer sous sa forme originale, « the study of political behaviour is not set apart from other aspects of the study of government or of politics by virtue of a unique body of subject matter ». Un aspect particulièrement important de cette tendance se fait jour dans l'étude de l'administration publique. Voir sous cet angle l'important manuel de Herbert A. SIMON, Donald W. SMITHBURG, Victor A. THOMPSON, *Public administration*, New York, 1950. Selon les auteurs, « afin d'éviter un formalisme et un dogmatisme stériles, un manuel d'administration publique doit avoir pour base une étude approfondie de la psychologie des relations humaines au sein des organisations... Seule une analyse des processus psychologiques fondamentaux que mettent en jeu les activités administratives permet de se faire une idée claire des problèmes d'organisation à l'échelon supérieur et des rapports entre l'administration et la politique ».

qui, encore une fois, semble particulièrement caractéristique de la science politique contemporaine.

2. Souci d'une plus grande rigueur dans la méthodologie,

[Retour à la table des matières](#)

Il ne serait pas loyal de dissimuler que, jusqu'à présent, la méthodologie définie comme la combinaison de méthodes globales d'approche et d'outils spécifiques destinés à les mettre en oeuvre, a constitué le point faible par excellence de la science politique. Qu'il s'agisse de méthodes, au sens général d'un type de démarche intellectuelle sur la voie de la connaissance, ou des techniques de recherche destinées à saisir et à analyser dans le cadre d'une certaine approche méthodologique : les diverses données nécessaires à l'élaboration de la connaissance, force est de reconnaître que la science politique n'a guère fait d'efforts particuliers pour fixer sa méthodologie, c'est-à-dire pour définir sa - ou ses - méthodes et créer ses propres outils de travail dans le cadre des méthodes retenues. Il est peut-être vrai de prétendre, comme on l'a dit souvent - mais n'est-ce pas en définitive, choisir la solution la plus facile - que la science politique n'a, sur ce plan, rien de spécifique et doit se borner à utiliser les méthodes et techniques des autres disciplines : encore un essai pour en réaliser l'adaptation à l'étude des faits politiques n'aurait-il pas été inutile. Il n'a généralement pas été fait : d'où l'intérêt des efforts actuellement accomplis pour doter la science politique d'une méthodologie plus rigoureuse.

L'un des aspects les plus intéressants de cette tendance est la volonté d'introduire et d'acclimater dans l'étude des phénomènes politiques les techniques de recherche quantitatives. À vrai dire, il s'agit là d'une tentative déjà relativement ancienne ¹⁹, qui est loin, au surplus, de constituer un fait original dans les scien-

¹⁹ L'ouvrage pionnier de S.A. RICE, *Quantitative methods in politics*, a été publié à New York en 1928. Mentionnons également comme contributions essentielles, les travaux de H.F. GOSNELL, en particulier *Machine politics, Chicago model*, Chicago, 1937 (où est déjà utilisée, à côté de la corrélation, la technique de l'analyse factorielle), et *Grassroots of politics, national voting behaviour of typical states*, Washington, 1942. Mais c'est seulement à une époque très récente qu'ont paru les premiers manuels d'initiation à la statistique, conçue pour les étudiants de science politique (H.T. DAVIS, *Political*

ces sociales. Le problème est depuis longtemps résolu par la science économique, pour laquelle les techniques quantitatives représentent un outil essentiel. Mais cette tendance demeure encore une grande nouveauté pour la science politique, nouveauté qui commence à peine de s'affirmer au niveau des études courantes.

Il serait vain de dissimuler que de nombreux experts se sont dressés contre l'introduction des techniques quantitatives dans l'étude des problèmes politiques. On a fait valoir, en particulier, la difficulté, sinon l'impossibilité, de mesurer les faits politiques essentiels. Mais, au cours des dernières années, l'évaluation chiffrée des attitudes a fait, en psychologie, de tels progrès que cette objection est en train de perdre une large partie de sa valeur ²⁰. Les instruments commencent d'exister même si l'on n'a pas toujours les moyens de les mettre en oeuvre. On a fait ressortir les difficultés considérables de l'établissement de tout lien de causalité en matière politique : mais ce problème est commun à toutes les sciences sociales et par ailleurs, l'utilisation judicieuse de la technique de la corrélation est susceptible de jeter de vives lumières sur bien des questions, en apparence trop complexes pour faire l'objet d'un raisonnement chiffré ²¹. On signalera au passage que la technique mathématique de la corrélation peut passer pour une sorte d'expérimentation indirecte toutes les fois où le statisticien est en mesure de faire varier le seul facteur qui l'intéresse en tenant les autres pour constants. En fait, malgré les critiques dont elles sont la cible, les études quantitatives ne cessent de se poursuivre, s'agissant par exemple du comportement électoral, on s'est efforcé de les

statistics, Evanston, 1954, et surtout V.O. KEY Jr., *A primer of statistics for political scientists*, New York 1955). On trouvera de très bonnes références sur tous ces points - ainsi qu'une intéressante discussion - dans S.S. NILSON, *Histoire et sciences politiques*, Bergen, 1950.

²⁰ Voir sous cet angle le très intéressant ouvrage de H.J. EYSENSK, professeur à l'Institut de Psychiatrie de l'Université de Londres, *The Psychology of Politics*, Londres, 1954. Cet ouvrage est probablement fragile dans certaines de ses généralisations et par endroits irritant : mais il est stimulant et ouvre des voies nouvelles.

²¹ Voir par exemple, l'effort tenté par deux savants américains, William F. OGBURN et Nell SNOW TALBOT (dans un article déjà ancien, « A measurement of the factors in the presidential election of 1928 », *Social forces*, VIII, décembre 1929), pour préciser grâce aux techniques de la corrélation, l'importance relative des divers facteurs entrant en jeu dans cette élection. On trouvera plusieurs exemples d'application d'une telle technique dans les ouvrages déjà cités de GOSNELL et RICE.

pousser jusqu'à la prévision ²². Tout récemment, on a tenté d'en étendre le principe à un sujet aussi important et complexe que l'analyse du nationalisme ²³.

Il faut dire tout de suite que le domaine de la recherche quantitative est encore très étroit : sans aucun doute, certains aspects de la réalité politique se prêtent-ils plus facilement que d'autres à la recherche et à la mesure quantitative, et il est douteux que la mesure puisse jamais tout embrasser. Il convient, au surplus, de constater que, dans beaucoup de cas, les résultats déjà obtenus demeurent bien imparfaits et que, dans d'autres cas, les formules mathématiques ne servent qu'à donner un aspect savant à des évidences. Il faut noter que cet effort se déroule presque exclusivement au niveau de la recherche et n'a pas encore vraiment atteint l'enseignement courant. Il est enfin indispensable de bien voir que la recherche quantitative n'est pas - et ne sera probablement jamais - toute la science politique. Cette recherche représente l'une des directions dans lesquelles la science politique peut s'engager avec fruit - sans aucun doute possible l'une des meilleures - mais bien d'autres techniques de recherche demeurent indispensables si l'on veut explorer complètement et systématiquement le champ de la réalité politique.

L'effort d'introduction des techniques quantitatives ne représente que l'un des aspects du renouvellement méthodologique caractéristique des secteurs les plus

²² Voir Louis H. BEAN, *How to predict elections*. New York, 1948 - où l'auteur s'efforce de dégager les corrélations entre les fluctuations électorales et les fluctuations de la conjoncture économique. Bean ayant constaté qu'aux élections américaines au Congrès, dites de *midterm* (intervenant entre deux élections présidentielles), le parti qui occupe la Présidence perd presque toujours des voix, essaie d'expliquer ce phénomène en termes de relations chiffrées. Il croit pouvoir établir que si l'activité économique est demeurée stable *pendant les* deux ans ayant suivi l'élection présidentielle, le parti au pouvoir perd, lors des élections de *mid-term*, 8% du nombre total de ses sièges à la Chambre des représentants, que cette perte est doublée si un certain indice de l'activité économique a baissé de 20%, etc. La thèse a été critiquée et elle est probablement trop rigide, mais elle est révélatrice d'une méthode qui ira se perfectionnant.

²³ Nous faisons allusion à l'ouvrage, très important sur le plan méthodologique, de Karl W. DEUTSCH, *Nationalism and social communication. An inquiry into the foundations of nationality*, New York, 1953. L'auteur qui emprunte ses matériaux à toutes les sciences sociales s'efforce de construire un modèle conceptuel des processus du nationalisme et de la nationalité, et, en particulier, de mesurer les divers facteurs de la formation d'une nation. M. Deutsch reconnaît lui-même que l'explication ainsi donnée ne peut rendre entièrement compte du nationalisme.

avancés de la science politique contemporaine. Un autre aspect particulièrement significatif de ce renouvellement réside dans la recherche systématique d'une information de première main alors que, jusqu'à présent, trop de spécialistes de science politique se sont bornés à utiliser, sans même procéder à une vérification suffisante, les éléments déjà recueillis par d'autres savants, voire même par de simples amateurs. Le souci d'aller aux faits - que l'on vient d'analyser - s'accompagne d'une très grande rigueur dans le rassemblement de données concrètes. La question de la validité des données obtenues domine toute la recherche et toute information - dont la validité ne peut être directement contrôlée - soulève la méfiance. Par exemple, on n'admettrait pas aujourd'hui, sauf peut-être au niveau de l'enseignement tout à fait élémentaire, qu'une étude puisse être menée sur un pays dont l'auteur ne connaît pas la langue. Cette exigence peut sembler élémentaire - et l'est en effet - aux spécialistes des disciplines déjà avancées, mais dans le passé, il s'en faut de beaucoup qu'elle ait été toujours respectée en science politique.

Sous un autre angle, on s'est efforcé de formuler des principes et de mettre au point des techniques permettant d'aborder certains domaines de la science politique avec plus d'efficacité et de rigueur que par le passé : c'est ainsi que l'on a tenté de renouveler, tout particulièrement sous ses aspects méthodologiques, l'analyse comparée des institutions ²⁴. S'agissant de façon plus générale, de l'étude globale des pays étrangers, la science politique a largement participé à la constitution de la technique dite des *area studies* ²⁵.

Sans doute, tous ces efforts et d'autres dont on n'a pas le loisir de parler ici sont-ils encore loin d'atteindre la densité des travaux accomplis par d'autres sciences sociales (la psychologie, la sociologie, la science économique... (pour affiner leurs outils d'analyse. Cependant, on peut en inférer que désormais le problème de

²⁴ Voir dans *l'American political science review*, vol. XLVII, no 3, septembre 1953, pp. 641-675, le *Report of the Inter-University Summer Seminar on comparative politics*, ainsi qu'un certain nombre de commentaires sur ce rapport qui a soulevé de vives discussions au sein de la profession. Voir également Roy MacRIDIS, *The study of comparative government*, New York, 1955.

L'Association Internationale de Science Politique a consacré une table ronde (Florence, avril 1954) à l'étude de ces problèmes : le rapport général établi par Gunnar HECKSCHER, à l'issue de cette table ronde doit faire l'objet d'une publication.

²⁵ Sur la méthode dite des *areas studies*, voir l'ensemble d'études publié dans le *Bulletin international des sciences sociales*, 1952, vol. IV, no 4.

la méthodologie de la science politique est posé - et continuera de l'être - avec une rigueur croissante. Ainsi, les spécialistes de cette discipline ne pourront-ils plus esquiver le débat méthodologique. Cela ne signifie pas qu'ils devront forcément, et dans tous les cas, inventer des techniques nouvelles, mais il leur reviendra, au minimum, d'analyser sérieusement les outils existants et de leur apporter les perfectionnements et adaptations indispensables. Un tel effort est, somme toute, indispensable si la science politique veut, à l'avenir, éviter l'humiliation de se voir offrir, par des spécialistes d'autres disciplines, les instruments méthodologiques lui permettant d'analyser ses propres problèmes ²⁶.

3. Essai d'une formulation théorique mieux assurée.

[Retour à la table des matières](#)

L'objectif final de la science politique devrait être - en fonction des traits précédemment décrits - l'établissement d'une discipline de plus en plus systématique, possédant une validité de plus en plus grande et fondée sur des principes de plus en plus généraux. C'est aborder le problème de la formulation d'une théorie - ou plus exactement de la formulation théorique du sujet - comme couronnement de recherches empiriques spécialisées, conduites avec des méthodes rigoureuses. C'est, sous un certain aspect, la découverte de normes pouvant être utilisées pour la compréhension des situations concrètes. Or, à cet égard, l'optimisme n'est pas permis. Sous l'angle de la formulation théorique, un malaise général s'affirme tout spécialement aux États-Unis, c'est-à-dire là où la discipline est la plus développée et la mieux établie. En réalité, la science politique est sous l'angle de la théorie, dans une situation médiocre. Elle se range dans la catégorie des sciences sociales dont la conceptualisation théorique demeure encore bien imparfaite par opposition

²⁶ Voir par exemple, l'importance pour l'étude du comportement électoral de la technique mise au point sous l'influence du sociologue LAZARFELD dans l'ouvrage : Paul F. LAZARFELD, Bernard BERELSON, Hazel GAUDET, *The people choice. How the voter makes up his mind in a presidential campaign*, New York, 1944. On doit noter au surplus que beaucoup des travaux que nous venons de citer dans les précédentes notes, sont l'oeuvre de sociologues attirés par l'étude des phénomènes politiques et stimulés par les insuffisances méthodologiques de la science politique.

à d'autres disciplines plus avancées, notamment la science économique : à cet égard, il n'est que d'opposer - et on pourrait sans peine citer de nombreux autres exemples - la quasi-inexistence d'une théorie du changement politique à l'ampleur des matériaux déjà solides réunis pour l'analyse de la croissance économique. Le seul signe réconfortant est l'ampleur et la valeur des protestations que commence de soulever une telle situation.

De toutes ces protestations la plus brillante - probablement aussi la plus dure - est celle de David EASTON ²⁷. Selon cet auteur, la science politique américaine manque d'une base ferme, en l'absence d'une théorie générale digne de ce nom. Cette situation lui paraît due, entre autres, à deux facteurs que nous avons précédemment rencontrés : le culte presque exclusif du fait pour le fait, la tendance à un strict empirisme d'une part, la méconnaissance des exigences de la méthode scientifique, le refus de l'introduction dans la discipline des techniques strictes et des conditions préalables de la recherche scientifique d'autre part. Ainsi, manque presque totalement le cadre conceptuel qui permettrait d'orienter la recherche courante en inspirant la sélection des faits et en fournissant des hypothèses de travail (EASTON refusant de considérer comme un tel cadre, la théorie de l'équilibre que l'on peut déduire - et qu'il déduit en tout cas - des travaux de plusieurs spécialistes américains dont le précurseur paraît avoir été A.F. BENTLEY avec son ouvrage *The process of government*, paru en 1908). Cette théorie générale, instrument

²⁷ De cet auteur, voir « La science politique américaine et les problèmes de méthode ». *Bulletin international des sciences sociales*, vol. IV, no 1, pp. 109-128. Voir surtout, *The political system : An inquiry into the state of political science*, op. cit. La publication de ce livre a donné lieu à une discussion très stimulante : parmi les études critiques les plus intéressantes, qui aient été consacrées aux thèses de EASTON, nous citerons celle de Pierre DUCLOS, « Grandeurs, faiblesses, aspirations de la political science », *Revue française de science politique*, vol. IV, no 1, janv.-mars 1954, pp. 156-184. L'analyse de Duclos comporte en particulier un remarquable effort - que nous avons utilisé - pour clarifier une pensée assez difficile à saisir et à présenter en langue française. La critique de Easton vise spécifiquement la science politique américaine, mais elle pourrait être étendue aux divers secteurs de la science politique dans le monde. Par exemple, la science politique suédoise, pourtant très avancée à bien des égards, n'est pas parvenue non plus à élaborer une théorie systématique du processus politique permettant d'intégrer les études historiques, fort nombreuses dans ce pays, et les données rassemblées au cours de recherches empiriques nouvelles. La lacune est absolument générale.

analytique et interprétatif du réel, devrait posséder un caractère ordonnateur (intégration en un système valable de la totalité des données recueillies) et assurer l'élaboration de normes aux niveaux d'abstraction et de généralisation les plus marqués. Il semble aussi que, dans la Pensée de EASTON, on devrait s'orienter vers la recherche de la causalité. De son côté, C.B. MacPHERSON, pour lequel la recherche en science Politique manque son but si elle échoue à produire une théorie systématique expliquant à la satisfaction générale des spécialistes les phénomènes politiques les plus importants, s'est penché sur les insuffisances de la théorie politique contemporaine et s'est efforcé d'en présenter les causes en un exposé original et pénétrant ²⁸.

Que la science politique contemporaine manque largement d'outils analytiques et interprétatifs de la réalité, c'est une évidence et c'est, en tout cas, une insuffisance dont on est de plus en plus conscient. Qu'elle consacre trop de temps à l'étude des faits, c'est une affirmation plus contestable, si l'on tient compte des immenses lacunes que comporte, dans la plupart des pays, la connaissance des processus politiques (il y a des pays où cette connaissance - par exemple, l'activité des groupes de pression - se réduit à quelques banalités). En réalité, il faudrait que la science politique disposât d'assez d'hommes et de moyens pour tout à la fois analyser les faits et élaborer en quelque sorte les questions à poser aux faits - dans l'ordre de la structure, du comportement et de l'action politiques - ce qui est très exactement le rôle de l'hypothèse. Mais on ne peut prétendre inventer les hypothèses à partir du néant. Un minimum de connaissance empirique est indispensable. Autrement dit, l'établissement d'un schéma théorique exige, comme nous le montre bien l'exemple de la science économique, un certain développement de la discipline intéressée : une fois ce développement atteint, il convient de se détacher, au moins provisoirement, de l'empirisme pour élaborer l'hypothèse créatrice. Dans la plupart des pays la science politique n'en est pas encore là, mais aux Etats-Unis, elle a probablement déjà atteint ce palier ²⁹.

²⁸ C.B. MACPHERSON, « The deceptive task of political theory », *Cambridge Journal*, juin 1954, pp. 560-568.

²⁹ Des efforts ont déjà été accomplis en ce sens par la science politique américaine. Voir, par exemple, l'ouvrage publié par H.D. LASWELL, en collaboration avec A. KAPLAN, *Power and society : A framework for political inquiry*, New Haven (Conn.), 1950 - qui présente, sous forme de tableaux, un essai de classification des régimes politiques en fonction des valeurs dominantes et de

C'est précisément à propos de la formulation des hypothèses qu'il convient de présenter quelques réserves supplémentaires sur l'emploi - ou plutôt les conditions d'emploi - des techniques quantitatives. En sciences sociales, ces techniques, par leurs exigences mêmes, ne conduisent-elles pas à sous-estimer le rôle indispensable de l'hypothèse, ou plutôt à repousser indéfiniment, par scrupule scientifique, la formulation d'hypothèses dont la base positive semble encore trop mal assurée ? Prenons un exemple illustre dans une autre discipline : KEYNES avait après tout une culture mathématique : pourtant, ce n'est pas en mathématicien qu'il a écrit sa *Théorie générale* ; il n'est que de voir la floraison d'analyses sur la consommation, l'investissement, l'intérêt qu'on suscités les positions - parfois fragiles et finalement abandonnées - prises par Keynes sur ces points pour comprendre la portée exacte de l'hypothèse et le rôle irremplaçable de la théorie. Sans aucun doute, l'application aux relations politiques des techniques modernes de la recherche - quantitative ou autres - donnerait des résultats infiniment supérieurs à ceux obtenus jusqu'alors si elle intervenait à l'intérieur d'un cadre de référence dont l'établissement devra être le souci constant des spécialistes de science politique, désireux d'éviter que, même dans ses secteurs les plus brillants, cette discipline ne demeure faible et indécise.

*

la localisation du pouvoir suprême. Mais de tels efforts sont exceptionnels, et plusieurs branches de la science politique demeurent, de ce fait, dans une situation empirique et fluide. Prenons, par exemple, le domaine des relations internationales qui, à l'époque récente, a suscité aux États-Unis une quantité impressionnante d'études. On a fait ressortir que la plus grande partie de ces recherches se limitait à fournir des matériaux de base descriptifs ou historiques, que parmi les analyses véritables, une grande partie était de nature juridique et que la prise en considération des facteurs sociaux, psychologiques et économiques demeurait très négligée. Une telle situation résulte, pour une large part, de l'absence d'un cadre conceptuel susceptible d'ordonner et de rendre significative la masse de matériaux bruts recueillis un peu partout. Cependant, on semble se préoccuper aujourd'hui avec vigueur de l'établissement d'un tel cadre de référence (voir par exemple, Kenneth W. THOMPSON, « Towards a theory of international politics », *American political science review*, 1955, Sept. 1955, pp. 733-746).

Jusqu'à présent, on a laissé de côté un grave débat : cette science politique que l'on s'efforce de développer avec des exigences sans cesse plus marquées, avec une rigueur sans cesse plus affirmée, doit-elle se borner à un exposé purement positif, ou est-elle fondée à émettre des points de vue normatifs ? Poser ainsi la question de l'option entre une conception positive ou normative, c'est se demander si la science politique doit exclusivement se limiter à dire ce qui est, ou peut légitimement s'aventurer à dire - ou à suggérer - ce qui devrait être. Sur cette question, les avis demeurent fondamentalement opposés. Les uns affirment sans hésiter que la discipline doit conserver un caractère normatif. « Il est nécessaire, écrit Thomas I. COOK, d'insister sur le caractère essentiellement normatif des sciences sociales ... leur devoir ne se borne pas à la description des valeurs en tant que faits sociologiques.³⁰ » La science politique, souligne de son côté William A. ROBSON en termes particulièrement nets, « porte tout à la fois sur ce qui est et sur ce qui doit être. Elle ne saurait être indifférente aux résultats obtenus par les gouvernements, ni s'avouer impuissante à distinguer entre le bon et le mauvais usage du pouvoir... Une attitude aussi négative la priverait de son principal intérêt et lui ferait perdre tout sens et toute utilité.³¹ » Ce point de vue normatif, qui semble très fréquemment partagé par les savants britanniques, aboutit à maintenir un lien plus ou moins étroit entre la science politique et l'éthique. Mais le point de vue positif a de très nombreux partisans. Beaucoup estiment, surtout aux États-Unis (encore que plusieurs des grandes universités de ce pays soient loin d'être entièrement fermées au point de vue normatif), que la science politique ne pourra vraiment devenir une science, dans la conception rigoureuse du terme, qu'en s'affranchissant au préalable de toute considération, de toute velléité normatives³².

³⁰ Thomas I. COOK, « Les méthodes de la science politique, notamment aux États-Unis », dans le volume collectif *La science politique contemporaine*, op. cit.

³¹ William A. ROBSON, *Les sciences sociales dans l'enseignement supérieur : science politique*, op. cit.

³² On notera, à titre d'exemple, la position très nette prise par William E. RAPPAZ : « Si l'on tient à ce qu'il existe et qu'il se développe une science politique digne de ce nom, c'est-à-dire une discipline dont les découvertes s'imposent à chacun, quelles que soient son origine, son orientation et son appartenance, il faut tout faire pour la défendre des suggestions et des infiltrations de l'esprit de parti ». (« De la centralisation en Suisse », *Revue française de science politique*, vol. 1, no 1-2, janvier-juin 1951, p. 134.)

Toute science objective de la réalité politique demeurera impossible si le savant ne parvient pas à faire abstraction de ses préférences et de ses répugnances personnelles, en bref, à éviter les jugements de valeur. Le domaine des faits et celui des valeurs doivent être séparés dans l'explication scientifique. Aux États-Unis, le refus des jugements de valeur se combine tout naturellement avec la tendance à la recherche empirique précédemment analysée : en particulier, les études sur le comportement politique paraissent exclusives de tout caractère normatif. On aboutit ainsi, en définitive, à une discipline très stricte sous l'angle des généralisations à tirer des recherches, car, évidemment, dans la mesure où l'on se refuse à juger par rapport à des valeurs préétablies, on ne peut s'avancer qu'avec la plus extrême prudence sur la voie de telles généralisations.

Ce problème des jugements de valeur, il faut le souligner au passage, est fort important pour l'enseignement même de la science politique. Il est complexe : un groupe de spécialistes de cette discipline, réunis à Cambridge, en avril 1952, pour examiner les questions de l'enseignement n'a pu parvenir à aucun accord sur ce point ³³. Pour les uns, tout professeur de science politique a le droit de présenter à ses étudiants ses propres opinions sous réserve d'exposer les opinions contraires et de motiver ses préférences : en somme, il serait légitime d'émettre des jugements de valeur, sous condition de les présenter comme tels. D'autres estiment au contraire, que toute formulation de jugements de valeur est contraire aux règles d'objectivité et de probité scientifique. Il est d'ailleurs juste de noter combien il est difficile, même si l'on s'efforce d'y parvenir, d'adopter une position rigoureusement neutre. Certains ont soutenu qu'il était pratiquement impossible de séparer les faits de l'opinion portée sur eux, dans la mesure où la sélection même des faits, traduit de façon plus ou moins consciente les jugements de valeur du savant. De tels problèmes sont communs à toutes les sciences sociales ; ils se posent avec une acuité particulière en matière d'études politiques.

Toute attitude tranchée sur de telles questions paraît difficile à motiver et surtout à tenir. On comprend dès lors, que certains, sans être très partisans des jugements de valeur, hésitent à les exclure totalement de la discipline. On aurait ainsi

³³ Le procès-verbal des débats de cette conférence n'a pas été publié. Mais l'essentiel des positions prises est donné dans l'ouvrage plusieurs fois cité de W.A. ROBSON, qui avait assumé la tâche d'organiser et de présider la réunion.

une science politique qui ne serait, en définitive, ni exclusivement positive, ni essentiellement normative. Cependant, sans sous-estimer les très profondes difficultés, ni même les risques d'une telle position, on préfère se prononcer avec netteté, en faveur d'une science franchement positive, faisant abstraction des jugements de valeur, plus exactement les considérant comme objet - et non comme facteur - de l'explication scientifique. Sans avoir d'ailleurs la certitude d'un affranchissement total, il convient du moins, de tout mettre en oeuvre pour y parvenir - et ce point devra être particulièrement présent à l'esprit dans la construction des techniques de recherche. Cette position est naturellement liée à une stricte exigence en ce qui concerne le caractère scientifique de la science politique, à une ambition marquée quant aux résultats scientifiques qu'elle est susceptible d'obtenir. Accepter l'intrusion des jugements de valeur, prétendre (car c'est aussi une grande ambition d'un autre type), à une formulation d'avis de caractère normatif, c'est, à notre avis, accepter délibérément et définitivement pour la science politique un statut scientifique de second ordre avec tout le cortège de conséquences que cette discipline subit actuellement.

On a ainsi achevé de décrire - de façon malheureusement bien schématique - quelques aspects caractéristiques des efforts accomplis par les spécialistes de science politique pour élever le niveau et perfectionner la qualité de leur discipline. L'un des résultats à attendre le plus rapidement de tels efforts devrait être l'expansion de la science politique dans les structures universitaires. Mais cette expansion exige des efforts particuliers à l'analyse desquels on arrive maintenant.

La science politique au XXe siècle

Chapitre II

[Retour à la table des matières](#)

Cette deuxième série d'efforts a pour objectif un affermissement de la science politique sur le plan universitaire : il s'agit d'améliorer le statut de cette discipline dans les structures de l'enseignement et de la recherche. Il ne sera pas besoin d'insister ici longuement sur l'importance essentielle de tels efforts que l'on peut actuellement observer dans de très nombreux pays. L'introduction de la science politique dans les universités, sur un pied d'égalité avec les autres sciences sociales ne peut certes, se réaliser que comme conséquence d'un développement préalable de la discipline : mais elle est l'indispensable condition de toute expansion ultérieure en profondeur. Une discipline qui n'est pas solidement implantée dans les structures universitaires se trouve privée, sur tous les plans - intellectuel aussi bien que matériel - des éléments nécessaires à son expansion. D'où le caractère fondamental de la lutte engagée pour obtenir la pleine reconnaissance de la science politique comme discipline universitaire. Cette lutte est orientée vers une revendication d'autonomie : mais à peine reconnue, cette autonomie doit être tempérée par un souci d'interdépendance, c'est-à-dire par la reconnaissance des liens très précis qu'il convient de nouer entre la science politique et les autres sciences sociales. Autonomie et interdépendance forment donc en définitive, les deux volets de l'effort qu'il s'agit d'analyser.

A. LA REVENDICATION DE L'AUTONOMIE

[Retour à la table des matières](#)

Dans le monde universitaire contemporain, la science politique connaît une très grande variété de positions, allant de son absence totale dans les programmes, jusqu'à sa reconnaissance comme l'une des branches essentielles des sciences sociales. On ne peut envisager, sans un risque certain d'arbitraire, de ramener cette variété à quelques formules précises : cependant, sans une telle volonté de simplification, la situation, de par sa fluidité, demeurerait irrémédiablement confuse.

On partira de la position la plus défavorable à la science politique, celle où cette discipline ne figure pas comme telle dans les programmes universitaires. A première vue, compte tenu de l'importance des phénomènes politiques, on serait tenté de considérer comme tout à fait extravagant et absurde que leur analyse pût être exclue de préoccupations universitaires. Mais en réalité - et c'est là l'une des clés du problème que l'on est en train d'examiner - l'absence de la science politique, comme telle, des programmes universitaires, ne signifie pas un manque d'intérêt total ou une négligence complète à l'égard des problèmes de la vie politique, ou tout au moins ne le signifie pas nécessairement. Depuis longtemps déjà - et bien avant que l'on ne songe à organiser la science politique en un secteur autonome - plusieurs disciplines traditionnelles avaient entrepris, dans certaines de leurs parties, l'étude de tels problèmes. Même là où la science politique n'est pas formellement reconnue, la réflexion sur les problèmes des États et des gouvernements trouve une place dans plusieurs secteurs.

Il ne saurait être question d'examiner ici de façon détaillée les contributions apportées à la connaissance des phénomènes politiques par les disciplines traditionnelles. Trois d'entre elles méritent une mention particulière : la philosophie, le droit et l'histoire. Les philosophes ont, de tout temps, affecté une part notable de leurs travaux à l'analyse des problèmes concernant la Cité ou relevant d'elle. Les juristes ont consacré des branches entières de leur discipline à l'étude technique des institutions politiques et administratives. Les historiens, enfin, ont effectué un apport notable dans la mesure où, dépassant le plan de la simple relation d'événement-

ments singuliers, ils se sont efforcés de déterminer certaines grandes lois du fonctionnement des sociétés. Il y a ainsi, dans l'immense production philosophique, juridique, historique, des éléments précieux et tout à fait irremplaçables pour la connaissance des sociétés politiques.

Mais, précisément, le développement de certaines parties des disciplines traditionnelles a constitué - et continue de former dans de nombreux pays - un obstacle majeur à la reconnaissance de la science politique comme discipline distincte et autonome. Cet obstacle s'est révélé d'autant plus profond que les disciplines traditionnelles étaient allées plus loin, avec leur esprit et leur méthodologie propre, dans l'analyse des faits relevant du domaine politique. Pour ne prendre qu'un seul exemple, il est certain que la science de l'État, dans les pays de civilisation germanique - on rappellera en particulier les travaux de Georg JELLINECK et de Hans KELSEN - a pu, du fait même de son brillant développement, être considérée comme couvrant de façon suffisante et satisfaisante les problèmes essentiels de la réalité politique. En définitive, lorsque les sciences sociales ont commencé de s'affirmer et de prendre place, l'une après l'autre dans les structures universitaires, la science politique s'est trouvée dans un grand nombre de pays devant une situation très particulière : d'autres disciplines s'étaient déjà largement intéressées, sous une optique très spécialisée, il est vrai, aux problèmes des États et des gouvernements qui constituent son domaine en première approximation. Ainsi, peut-on s'expliquer qu'il soit souvent plus facile d'introduire la science politique dans les pays intellectuellement sous-développés, où l'on part de la table rase, que dans des pays hautement civilisés, sous l'angle des disciplines traditionnelles. A ce stade, la contestation de la science politique, comme discipline autonome, consiste en une déclaration d'inutilité ou de double emploi. Le domaine que nous avons défini comme constituant la science politique paraît couvert : à quoi bon une discipline soi-disant nouvelle qui se bornerait à étudier, avec des outils et des méthodes de qualité inférieure - on le pense souvent si on ne le dit toujours - des problèmes qui entrent déjà dans le champ des disciplines classiques ? Mais deux phénomènes - et plus exactement deux insuffisances des disciplines traditionnelles à l'égard des problèmes politiques - allaient rendre de plus en plus difficile le maintien d'une telle position négative.

Une première brèche dans cette position a résulté du fait apparent que, sous l'effet de causes diverses, les disciplines traditionnelles ont délaissé de façon plus

ou moins totale, un certain nombre d'aspects essentiels de la réalité politique. C'est ainsi que, dans beaucoup de pays, les spécialistes de droit constitutionnel ont, jusqu'à une époque récente, consacré peu d'attention aux partis politiques, aux groupes de pression et plus généralement aux forces politiques dont le jeu fournit les bases d'une explication dynamique de la vie politique. Les représentants des disciplines traditionnelles seront alors portés à accepter la science politique comme une discipline de complément appelée à combler certains vides devenus criants. Réduite à ce rôle, la science politique risque de n'être admise que comme une branche secondaire qui doit demeurer sous la dépendance, et ainsi vivre dans l'orbite, d'une discipline plus importante.

C'est ainsi que, dans plusieurs pays, on a tenté de faire de la science politique un simple prolongement des études de droit public. Une telle formule ne paraît pas modifier grand'chose au statut ancien et ne constitue pas un progrès marqué pour la science politique considérée comme un élément auxiliaire de l'enseignement du droit. Elle peut même être dangereuse pour cette discipline dans la mesure où l'associant exclusivement au droit, elle tend par là même, à la couper de la psychologie et de la sociologie qui, comme on le notera plus loin, sont indispensables à son développement. On n'entend pas affirmer ici qu'il convient, pour améliorer la situation de la science politique, de supprimer tout rapport entre elle et le droit public : dans certaines structures universitaires, ce serait une absurdité. Plus modestement, on demande que la science politique ait le droit d'établir les liaisons qui lui paraissent souhaitables avec les diverses sciences sociales. Le problème des matières avec lesquelles la science politique doit être associée dans l'enseignement et la recherche, ne saurait être réduit à la réalisation d'une seule liaison, quelle qu'elle soit.

Une deuxième brèche dans la position restrictive - d'une portée beaucoup plus profonde - résulte d'une prise de conscience des graves insuffisances que comporte le morcellement de l'étude de la réalité politique entre plusieurs disciplines travaillant de façon isolée, chacune selon sa vocation propre. Sur certains points particuliers, ces disciplines peuvent apporter à la connaissance politique une contribution importante, voire essentielle - il en va ainsi tout particulièrement des études historiques : mais il manquera toujours à cette connaissance un principe d'unité, un facteur de cohésion, autour duquel regrouper, en une synthèse homogène, les matériaux acquis par les diverses disciplines qui touchent au domaine

politique. Cette situation - et la volonté d'y porter remède - a conduit à exprimer une conception très particulière de la science politique en tant que discipline, avant pour tâche, non seulement d'examiner certaines matières négligées par les disciplines traditionnelles, mais encore, et peut-être surtout, de rassembler les matériaux amassés par d'autres disciplines en une synthèse ayant une signification propre. Encore que toute systématisation soit presque impossible, on peut dire que, pour beaucoup des tenants de cette position, la vocation spécifique de la science politique consiste à partir des faits - au besoin recueillis par d'autres disciplines - en vue d'analyser leur enchaînement. On fera remarquer que certains juristes sont, volontairement, et au total très légitimement, de purs techniciens du droit, d'autres, au contraire, et non moins légitimement, étant animés du souci de l'explication politique : pourquoi ne pas grouper ces derniers avec les philosophes, les historiens, les géographes même, ainsi d'ailleurs que les sociologues et économistes, témoignant de préoccupations semblables, en vue de parvenir à une explication de la totalité politique ? On parlera alors de la science politique comme d'une discipline-carrefour, et certains en viendront à considérer que son enseignement devrait représenter un couronnement (intervenant par exemple après la licence). Peut-être est-il temps d'observer que, sous cette approche, on utilisera beaucoup plus fréquemment l'expression de sciences politiques, au pluriel, que celle de science politique, au singulier. En utilisant le pluriel, on vise moins, semble-t-il, la promotion d'une discipline déterminée que l'affirmation d'un point de vue spécifique, d'une méthode d'analyse : c'est en somme la reconnaissance, au besoin implicite, d'une totalité politique comme sujet d'étude. L'explication de cette totalité exige des matériaux très divers : on utilisera ceux fournis par d'autres disciplines ou, en cas de carence, on les rassemblera directement. Mais si l'origine des matériaux est diverse, l'explication sera tentée sous le signe de l'unité. Il semble que la France, où dès 1872 était fondée une École Libre des Sciences Politiques, et où fonctionne depuis 1945, sous la haute présidence d'André SIEGFRIED, la Fondation Nationale des Sciences Politiques, ait joué un rôle décisif, et il est permis de le dire, particulièrement brillant, dans la mise au point de cette conception ³⁴.

³⁴ Sur la conception française dans son aspect original, voir dans le volume collectif sur *L'enseignement des sciences sociales en France*, Paris, 1953, le chapitre sur l'enseignement de la science politique établi d'après un rapport de M.

Une telle conception de la science politique mérite un examen attentif. D'une part, elle est la seule qui puisse être mise en oeuvre dans le cadre de certaines structures universitaires caractérisées par la prépondérance exclusive des disciplines traditionnelles. Elle représente alors la seule chance qui existe - au moins au départ - d'améliorer une situation très médiocre pour la science politique. D'autre part, elle constitue en elle-même un immense progrès dans la mesure où elle s'efforce de combler et d'unifier, en vue d'une explication politique cohérente, des séries de matériaux rassemblés de façon séparée, par des disciplines dont cette explication n'est pas le souci principal. En définitive, cette formule qui, de la France, a gagné de nombreux pays (la création à Lausanne d'une École des Sciences Sociales et Politiques ne remonte-t-elle pas à 1902 ?) a rendu de très grands services aux études politiques. Mais une telle conception présente à l'expérience des insuffisances et connaît des lacunes certaines. Étant donné qu'elle peut représenter - et représente souvent, en fait, une étape sur la voie de l'autonomie, il ne sera pas inutile de mentionner ses principales difficultés.

Le trait spécifique de la situation est que la science politique doit se reposer, pour la plus large part, sur d'autres disciplines du soin de lui fournir les matériaux nécessaires à l'explication de la réalité politique et se borne en gros - sous réserve d'un apport propre limité à quelques secteurs - à jouer le rôle d'un centre unificateur. Le risque d'une telle formule d'organisation est que les divers spécialistes, dont on sollicite la collaboration, se placent très naturellement dans l'optique propre de leur discipline, sans considérer de façon suffisante que leurs explications particulières doivent concourir à une explication d'ensemble. Il n'est pas certain que le spécialiste de science politique promu au rang de chef d'orchestre soit en mesure de fondre tous ces solistes en un ensemble cohérent, surtout compte tenu du fait que dans une telle formule, les moyens propres de la science politique sont généralement des plus limités. Il en résulte, du point de vue de cette discipline, un incontestable danger de dispersion et, sur pas mal de points, de superficialité. Le travail d'équipe inséparable du développement scientifique moderne en est menacé, ou au minimum, rendu beaucoup plus difficile. La formation des étudiants, des jeunes chercheurs, des futurs enseignants, représente, dans un régime d'autonomie

Jacques CHAPSAL. On consultera également avec profit - surtout pour l'analyse des réformes de 1945 - le rapport de M. Michel DEBRÉ, *Réforme de la fonction publique*.

limitée, une tâche complexe si même elle peut être entreprise. Sous l'angle de la méthodologie, il est certain qu'une discipline qui continue d'être tributaire d'autres disciplines pour le rassemblement des matériaux nécessaires à l'accomplissement de son objet est en fort mauvaise posture pour améliorer ses méthodes, si même la notion d'une méthodologie propre peut avoir un sens dans un tel cas. Il faut ajouter qu'une discipline-carrefour qui se limite à l'affirmation et à la mise en oeuvre d'un point de vue aura, en fait, moins d'audience sur tous les plans - et cela vise aussi bien l'attrait intellectuel exercé, que l'aptitude à recevoir des subsides - qu'une discipline ayant la pleine maîtrise de son programme scientifique.

Dès lors, à partir du moment où l'on a reconnu au bénéfice de la science politique, l'existence et défini la substance d'un point de vue scientifique propre et spécialisé, à partir du moment où l'on a tracé pour cette discipline les frontières essentielles d'un domaine spécifique, on est conduit à revendiquer pour elle, cette autonomie scientifique dont jouit pleinement de nos jours, la science politique aux États-Unis ³⁵. Sans doute, on l'a montré avec franchise, il n'existe pas encore d'accord unanime sur l'essence de la science politique : mais personne ne songe plus aujourd'hui à refuser à la science économique son autonomie la plus totale, sous prétexte que les économistes, comme on l'a souligné, entretiennent encore des controverses sur l'objet et la nature de la science économique. Il n'y a pas de raison, semble-t-il, d'appliquer à la science politique un traitement différent et de lui refuser son autonomie sous le motif que l'accord ne s'est pas encore complètement fait sur sa substance profonde. C'est en travaillant de façon plus intense que les spécialistes de science politique parviendront - comme l'on fait peu à peu les spécialistes des branches aujourd'hui les plus avancées du savoir humain - à mieux connaître et définir leur domaine spécifique. Dès maintenant, l'accord entre les spécialistes de science politique sur le contenu concret de la discipline ou, si l'on préfère, sur des aspects essentiels de la totalité politique, est suffisamment général pour donner à la revendication d'autonomie un fondement solide.

³⁵ Sur la science politique américaine, voir les diverses études qui lui sont consacrées dans le volume collectif, *La science politique contemporaine*, op. cit. Sur les problèmes de l'enseignement, voir Marshall E. DIMOCK, « The teaching of political science », dans le volume collectif *The teaching of the social sciences in the United States*, Paris, 1954. Ajouter *Goals of political science*, op. cit.

Cette autonomie, en ce qu'elle a de plus profond, réside dans l'octroi à la science politique de la liberté de manoeuvre et des moyens de tous ordres qui lui sont indispensables, sur le plan de l'enseignement et de la recherche, pour assumer elle-même, de façon plus ou moins totale, le rassemblement des matériaux nécessaires à l'explication de la totalité politique. Ainsi, la science politique pourra-t-elle choisir en toute indépendance les hommes qui prendront en charge ses responsabilités spécifiques, leur insuffler des méthodes et des orientations communes, les utiliser en fonction de plans soigneusement articulés. Il deviendra possible de pousser plus à fond l'étude des diverses parties de la discipline et de combler peu à peu les lacunes, qui, par contre, subsistent toujours dans un assemblage a posteriori de matériaux d'origine dispersée. En définitive, par le gain de son autonomie, la science politique empruntera-t-elle la seule voie permettant de donner à l'explication de la réalité politique unité et cohérence.

Telles sont les raisons très substantielles pour lesquelles la reconnaissance du domaine propre de la science politique s'accompagne inévitablement, à plus ou moins brève échéance, d'une revendication d'autonomie. Au niveau de l'enseignement, il s'agit d'obtenir que la totalité des cours directement nécessaires à l'explication de la réalité politique - ou tout au moins les principaux d'entre eux car il faut bien tenir compte des contingences matérielles et spécialement de la limitation des ressources - soient fournis aux étudiants dans un ensemble articulé et soient effectivement confiés à des professeurs qui, dans le cadre de la tâche ainsi assumée, acceptent de mettre le souci de l'explication politique au premier plan de leurs préoccupations. Conséquence directe d'une telle autonomie : les étudiants qui le souhaitent doivent avoir la possibilité de se spécialiser dans cette discipline et d'obtenir un diplôme universitaire correspondant. Au niveau de la recherche, la science politique doit avoir sa part des subsides disponibles sur un pied d'égalité avec les autres sciences sociales. Encore que de façon lente, cette revendication d'autonomie commence à trouver audience dans de nombreux pays et à obtenir des résultats, le plus souvent partiels, mais déjà précieux.

Disons, pour en terminer sur ce point, que la réalisation d'une autonomie, même très large, ne doit nullement signifier le divorce de la science politique avec les disciplines traditionnelles. L'enseignement de l'histoire des idées politiques exigera toujours une formation philosophique très approfondie. La connaissance technique des grands systèmes et de la technique juridiques ne devra jamais faire

défaut au spécialiste des institutions³⁶. Quant à l'histoire, beaucoup, au moins dans certains pays, seraient prêts à affirmer qu'il est impossible de la séparer vraiment de la science politique³⁷. Il reste, au surplus, que la science politique conservera toujours dans les divers pays quelque chose du climat spécifique dans lequel elle a pris naissance. Très profondément marquée en Grande-Bretagne, par la philosophie et l'histoire, elle demeurera par contre, en France, plus influencée par l'esprit juridique. Tenter une unification serait une tâche impossible et aboutirait à un appauvrissement. Au surplus, il convient maintenant de marquer les limites en quelque sorte externes de la science politique en analysant ses rapports avec les disciplines des sciences sociales qui, comme elle, ont connu leur développement à l'époque contemporaine.

B. LE SOUCI D'INTERDEPENDANCE

[Retour à la table des matières](#)

On a signalé tout à l'heure que l'un des principes essentiels de la division du travail entre les sciences sociales résidait dans la mise en oeuvre, par chacune d'entre elles, d'un centre d'intérêt propre, d'un principe sélectif des faits. Il arrive dès lors, que les diverses sciences sociales s'intéressent - chacune sous une optique donnée - à un même phénomène, la famille, par exemple, ou le comportement électoral. Il n'y a pas là le signe d'un double emploi ou d'une coordination insuffisante. En réalité, la contribution des diverses sciences sociales est indispensable à l'explication des phénomènes sociaux complexes, comme l'a montré en France, avec tant d'éclat, Lucien FEBVRE et le groupe qui s'est réuni autour de lui. C'est à

³⁶ À cet égard, il est très caractéristique d'observer l'attitude des savants américains qui s'efforcent de développer à l'intérieur de leur discipline l'étude des aspects juridiques de la réalité politique et à cet effet, ont inscrit plusieurs secteurs du droit (constitutionnel, administratif et international) dans la liste des sujets fondamentaux de la science politique (voir supra, no. 7, p. 9).

³⁷ Roger-H. SOLTAU, dans l'ouvrage cité plus haut, ira jusqu'à se demander s'il existe une différence essentielle entre l'historien et le spécialiste de science politique. Sans aller aussi loin, beaucoup estiment - à très juste raison, semble-t-il - qu'une connaissance sérieuse de l'histoire est indispensable à l'étude de la science politique : ce point de vue paraît spécialement fort en Grande-Bretagne.

partir de cette observation qu'il convient d'analyser les points de contact et les rapports entre la science politique et les autres sciences sociales.

On considérera, en premier lieu, les points de contact tout à fait permanents, ceux qui résultent en quelque sorte de la nature des choses. Le plus évident est représenté par l'étude du comportement. L'analyse du comportement politique constitue, comme on l'a montré tout à l'heure, l'une des bases essentielles de la science politique moderne. Or, l'étude du comportement comme un tout relève, à l'évidence, de la psychologie et sous l'angle qui intéresse spécialement la science politique - comportement des groupes - a déjà trouvé un épanouissement certain dans le cadre de la psychologie sociale. Le temps semble définitivement révolu où telle ou telle branche des sciences sociales croyait devoir construire sa propre psychologie, généralement rudimentaire et irréaliste : il n'y a pas plus d'« homo oeconomicus » que d'« homo politicus », mais un homme total vivant et réagissant dans un milieu culturel donné. C'est marquer l'importance des liens qui unissent désormais la psychologie sociale et la science politique et c'est dire, dès lors, combien il est souhaitable que les psychologues - et les psychiatres aussi, car comment expliquer sans eux, par exemple, le comportement de certains chefs de l'Allemagne nationale-socialiste ³⁸ - appliquent leurs outils de travail, dont certains sont très raffinés, à l'étude des aspects politiques du comportement. D'autre part, il existe des phénomènes politiques multiples dont l'explication ne saurait être tentée en dehors d'une intime coopération des sciences sociales : la révolution, qui aboutit au changement politique en constitue une illustration particulièrement frappante. La formulation d'une théorie du changement politique - qui demeure, on l'a noté, dans un état particulièrement rudimentaire - ne peut être pensée hors l'optique d'une causalité totale.

On pourrait multiplier de semblables exemples, qui, encore une fois, découlent de la nature des choses : de plus, il se trouve que notre époque connaît une intensification extraordinaire de ces points de contact. En définissant le domaine

³⁸ Voir la contribution apportée à l'étude du problème par l'étude du Dr François BAYLE, *Psychologie et éthique du national-socialisme*, Paris, 1953. Comme exemple plus général de ce que la psychiatrie peut apporter à la science politique, voir Alfred H. STANTON, Stewart E. PERRY (éd.), *Personality and political crisis. New perspectives from social science and psychiatry for the study of war and politics*, Glencoe (Illinois), 1951.

de la science politique, on a parlé des fonctions dont les gouvernements sont responsables dans un état donné de l'évolution sociale. Il est bon de souligner que ces fonctions ont varié au cours de l'histoire et que, dès lors, le contenu des relations politiques ne peut être tenu pour immuable. La religion, par exemple, a été pendant longtemps une affaire d'État pour cesser de l'être, au moins sur le terrain des principes, dans les pays vivant sous le régime de séparation de l'Église et de l'État. L'éducation tend à devenir presque partout affaire d'État. Mais c'est probablement dans le domaine de l'organisation économique et des rapports du travail que la transformation a été la plus massive : dans la plupart des pays, l'État tend à fonctionner comme un organisme responsable de la prospérité et du bien-être des citoyens. Ainsi, l'appareil politique en vient-il à se saisir de problèmes qui, pendant une période - probablement moins longue qu'on ne le croit - furent purement du ressort des relations économiques privées. Il en résulte un problème de science politique très considérable qui est celui de l'adaptation de l'appareil politique à ses tâches nouvelles : selon des techniques diverses - et aussi avec des fortunes diverses - les états ont dû, au cours des dernières décades, adapter les institutions et mécanismes politiques à ces responsabilités nouvelles. Mais comment la science politique serait-elle capable de préciser le sens et de tracer le contenu de ces adaptations sans une connaissance sérieuse des transformations qui les rendent inévitables ou souhaitables. Ainsi, tout en conservant son centre d'intérêt distinct - et sans en sortir - la science politique rencontre-t-elle dans ses préoccupations les plus quotidiennes, des problèmes multiples, des domaines immenses, qui retiennent par ailleurs l'attention non moins quotidienne de la science économique. La planification, les nationalisations et l'entreprise publique, la sécurité sociale, ne pourraient être éloignées de la science politique par une mutilation qui affaiblirait considérablement sa signification. En définitive, les diverses sciences sociales tendent à devenir fondamentales les unes pour les autres et aucune ne peut se désintéresser complètement des préoccupations des autres et surtout des résultats obtenus par les autres. La formule de la tour d'ivoire où il serait pourtant si commode à chaque science sociale de se réfugier, a définitivement pris fin au XXe siècle.

Face à ces problèmes, certains spécialistes de science politique ont pris une position que l'on peut raisonnablement qualifier de trop ambitieuse. Le spécialiste de science politique aurait à tirer lui-même, des diverses sciences sociales, les

matériaux nécessaires à l'étude de la totalité politique. Analysant la guerre par exemple, il devrait se préoccuper de rassembler et d'interpréter, en fonction de son centre d'intérêt propre, les différents matériaux réunis par les diverses sciences sociales sur ce problème. De façon plus générale, et selon une formule très caractéristique de cette attitude, le spécialiste de science politique, dont l'État forme la préoccupation essentielle, se ferait « juriste en parlant de la constitution et de la loi, sociologue en parlant des institutions politiques, psychologue en décrivant l'opinion publique et la propagande, historien en décrivant les changements gouvernementaux, et économiste en parlant de politique économique, de budget et de législation sociale »³⁹. Cette attitude paraît contestable : en l'adoptant, le spécialiste de science politique, à moins d'une ampleur d'esprit et d'une culture exceptionnelles, courrait très vite le risque d'éclectisme, sinon d'amateurisme et risquerait, en définitive, de se faire taxer de légèreté scientifique. Aussi bien, la position heureusement la plus courante est-elle celle de la nécessité d'une coopération inter-disciplinaire. À une époque plus récente, certains ont pensé que le stade de la collaboration était dépassé et ont prôné l'intégration. Il convient de dire quelques mots de ces deux positions.

Le désir d'une coopération inter-disciplinaire est né de la quasi-impossibilité pour un homme - voire même pour une équipe - d'acquérir, dans un délai raisonnable, la connaissance de tous les éléments indispensables à la solution - et même à la simple compréhension - d'un problème politique complexe. Cette attitude revient en somme à partager les difficultés de la science politique avec les autres sciences sociales. Dans une telle formule, chaque discipline ne cède rien de son intégrité et, en particulier, conserve son centre d'intérêt propre, mais en présence d'un problème particulier à analyser, dont certains éléments relèvent plus particulièrement d'autres sciences, la discipline prenant en charge le problème fait appel à des spécialistes de ces sciences pour s'informer, sur la base d'un enrichissement réciproque. En d'autres termes, la revendication d'autonomie présentée tout à l'heure s'arrête aux éléments directement indispensables à la connaissance du centre d'intérêt propre à la science politique : elle vise les structures et les conditions de fonctionnement de la vie politique, sans s'étendre aux objets multiples et changeants qui constituent le point d'application de l'activité politique. Au delà de ce

³⁹ Alfred de GRAZIA, Op. cit.

qui constitue le champ propre de la science politique, il faut mettre en oeuvre la coopération inter-disciplinaire.

Dans une telle coopération, le spécialiste de la discipline qui joue le rôle moteur - et selon les questions traitées chaque branche des sciences sociales pourra être amenée à prendre cette position - a pour tâche spécifique de définir les grandes lignes du problème à étudier et de tracer un état - sujet d'ailleurs à révision - des dimensions et des avenues de la recherche : naturellement, ce spécialiste a en outre pour rôle, dans le cours des travaux effectués, de mettre en oeuvre la connaissance qu'il possède du secteur de la réalité sociale qui est le sien (pour la science politique, la connaissance des processus politiques). Mais le point le plus complexe consiste souvent dans l'attaque même du problème, dans la première ébauche du dessein d'ensemble.

La collaboration entre les sciences sociales doit être réalisée aussi au niveau de l'enseignement - on s'efforcera, à cet effet, d'introduire les unités d'enseignement de la science politique dans des ensembles plus vastes - facultés ou écoles de sciences sociales - à l'intérieur desquels les communications et les passages entre les diverses sciences sociales pourront être aménagés avec aisance.

Une telle formule de coopération semble raisonnable. Chacune des diverses sciences sociales peut en bénéficier à son tour ⁴⁰. Elle présente cependant certains dangers : degré inégal d'avancement des sciences sociales, spécialement sous l'angle des techniques de recherche ; difficulté dans la détermination des disciplines appelées à coopérer ; risque d'aboutir à une simple juxtaposition dont ne sortira aucun élément créateur. Mais elle demeure supérieure à celle des sciences sociales travaillant en état d'isolement. À ce propos, on doit noter le caractère irremplaçable du concours que les sociologues et économistes peuvent apporter aux spécialistes de science politique pour la solution des problèmes nés de l'extension contemporaine des fonctions de l'État.

Cependant, certains ont jugé que, compte tenu de l'interpénétration croissante des divers aspects de la réalité sociale, compte tenu aussi de l'interpénétration des

⁴⁰ Pour nous placer dans l'optique d'une autre branche des sciences sociales, on remarquera, par exemple, que les économistes sont de plus en plus conscients de la nécessité d'une vision sociologique du monde économique. Voir notamment André MARCHAL, *Méthode scientifique et science économique*, tome II, Paris, 1955. Le souci d'interdépendance semble absolument général.

diverses politiques qui se proposent d'agir sur cette réalité, le stade de la collaboration était dépassé et qu'il convenait d'aborder dès maintenant la phase supérieure de l'intégration. Les anthropologues semblent avoir joué un rôle considérable dans l'expression de cette tendance ⁴¹, dont l'un des aspects caractéristiques est l'essai de fondation d'une science du comportement définie comme couvrant l'ensemble des activités intellectuelles qui contribuent à l'étude scientifique du comportement humain et utilisant principalement les acquisitions les plus récentes de la psychologie sociale, de la sociologie et de l'anthropologie socio-culturelle. Cette tendance paraît en vogue aux États-Unis où on la rencontre à la fois sur le plan de l'enseignement et de la recherche. S'agissant de l'enseignement, on s'efforcera, dès le début, d'initier l'étudiant à cette approche, par un cours intégré de science sociale ⁴². Par ailleurs, plusieurs universités possèdent, à la place de départements spécialisés de sociologie et d'anthropologie, des départements dits de sciences sociales où l'enseignement de ces disciplines est combiné. Mais notons que l'intégration ne paraît pas toucher pour le moment la science économique, et n'atteint qu'à titre exceptionnel la science politique. Sur le plan de la recherche, on doit mentionner que la Fondation Ford - dont on connaît l'immense richesse - a créé en son sein une *Behavioral Sciences Division* et subventionne largement les travaux de recherche effectués en la matière par plusieurs universités américaines. De plus, en dehors même de la formule spécifique d'une science du comportement, on pourrait citer les efforts de diverses institutions qui, avec d'autres points de vue, semblent sur la voie d'une certaine intégration : *l'Institute for Social Research* de

⁴¹ Voir, par exemple, l'ouvrage publié sous la direction de John GILLIN, professeur d'anthropologie, avec la collaboration de psychologues, de sociologues et d'anthropologues, *For a science of social man*, New York, 1954.

⁴² Ces cours ont comme ambition d'assurer la formation commune en sciences sociales dont beaucoup souhaitent qu'elle soit exigée de tous les étudiants, avant le choix d'une spécialisation. Mais ceux de ces cours qui ont été publiés représentent rarement plus que la juxtaposition d'une série d'initiations très élémentaires aux diverses sciences sociales. Voir par exemple, à cet égard, l'ouvrage récent d'Elgin F. HUNT, *Social science. An introduction to the study of society*, New York, 1955. D'un niveau beaucoup plus élevé est l'ouvrage de Robert A. DAHL, Charles E. LINDBLOM, *Politics, economics and welfare, planning and politico-economic systems resolved into basic social processes*. Mais ce livre, résultant de la coopération d'un économiste et d'un spécialiste de science politique, est à vrai dire un travail de recherche et non un manuel d'enseignement.

l'Université de Michigan, le *Center for Research on World Political Institutions* de l'Université de Princeton ⁴³, le *Hoover Institute and Library on War Revolution and Peace* de l'Université de Stanford qui s'est attaché, dans une vaste recherche, à l'étude de la révolution mondiale de notre temps ⁴⁴. La science politique est directement représentée dans un grand nombre de ses recherches et y joue parfois un rôle dominant.

Il n'entre pas dans le cadre de cet exposé d'étudier la validité - et les chances de succès - de cette formule d'intégration qui demeure encore une expérience très neuve. Au surplus, si l'expression devient peu à peu d'usage courant, son contenu est encore assez souvent laissé dans le vague. Pour reprendre la terminologie déjà utilisée, disons que l'ambition des partisans de l'intégration paraît être de substituer à la pluralité de centres d'intérêt qui découlent de la diversité des sciences sociales un centre d'intérêt, sinon unique, du moins fortement unifié. Mais la conception même de ce centre d'intérêt demeure encore nébuleuse. Au surplus, l'intégration connaît les mêmes difficultés que la coopération inter-disciplinaire, mais à un degré beaucoup plus élevé. Enfin, les sciences sociales, les moins développées - et il faut bien y inclure la science politique - ne risqueraient-elles pas d'être quelque peu malmenées dans une formule d'intégration qui, s'agissant de l'étude du comportement, devrait forcément s'étendre, pour prendre tout son sens, aux sciences biologiques. En bref, cette formule, même si elle est riche d'avenir, ne semble guère convenir que pour des activités de recherche très particulières, d'un très haut standing scientifique : elle semble franchement prématurée pour l'enseignement et même la recherche courante, bien que certains spécialistes de science politique l'aient préconisée pour l'étude comparée des institutions et de la vie politiques. La formule de la coopération inter-disciplinaire paraît encore promise à un long avenir.

Telle est la substance des efforts qui sont actuellement accomplis pour améliorer la position de la science politique dans l'Université. Pour beaucoup, cette amé-

⁴³ Sur le travail actuel du Centre où la science politique joue un rôle moteur, voir la brochure de son directeur, R. VAN WAGENEN, *Research in the international organisation field : some notes on a possible focus*, Princeton, 1952.

⁴⁴ La substance de ce projet a été exposée par Harold D. LASSWELL dans une brochure, *The world revolution of our time. A framework for basic research*, Stanford, 1951. Les premiers résultats de l'enquête ont été publiés dans diverses brochures sous le titre général : *Hoover Institute studies*.

lioration doit avoir comme résultat - et, dès lors, au fond, comme justification - un développement des services que la science politique peut rendre à la communauté, services à l'analyse desquels sera consacrée la dernière partie de cet exposé.

La science politique au XXe siècle

Chapitre III

[Retour à la table des matières](#)

Une troisième série d'efforts paraît caractériser la science politique contemporaine : ces efforts sont centrés sur le désir d'une application de la science politique à la solution des problèmes de gouvernement et d'un développement de sa contribution pratique. Cette tendance mérite d'être examinée sous ses divers aspects.

Une telle volonté est très courante aujourd'hui dans toutes les Sciences sociales. Les *social scientists* américains, ont écrit deux d'entre eux, « ont hâte de voir se matérialiser des découvertes ou inventions solides qui puissent faire époque dans le domaine du progrès scientifique. Si leur travail pouvait donner lieu à une découverte aussi transcendante que les rayons X par exemple, ils seraient en mesure de démontrer que leurs appareils sont véritablement un progrès sur la méthode d'observation simple. S'ils pouvaient faire une découverte du même ordre que la table périodique des éléments de Mendeleev ou les lois de transmission héréditaire de Mendel ! Ils ont besoin de quelque chose d'authentiquement neuf, peut-être un tant soi peu ésotérique, mais susceptible cependant d'être vulgarisé »⁴⁵. Encore que cette volonté d'acquérir un statut semblable à celui dont jouissent les savants des sciences physiques et biologiques soit moins nette hors des États-Unis et s'y exprime en termes plus mesurés, elle constitue de nos jours un phénomène

⁴⁵ Ernest R. HILGARD et Daniel LERNER, « La personne humaine, sujet et objet des sciences sociales », dans le volume collectif *Les sciences de la politique aux États-Unis*, Paris, 1951.

très courant ⁴⁶. Les motifs de cette attitude sont certes nombreux : désir de mieux servir la communauté, mais aussi désir d'élever le statut social du savant des sciences sociales, dans la mesure où le statut social et les résultats pratiques agissent l'un sur l'autre, selon un mécanisme parfaitement ajusté. Au surplus, l'obtention de résultats pratiques facilite, par la suite, l'attribution de facilités matérielles plus grandes pour l'expansion des recherches. Tous ces facteurs concourent à pousser les spécialistes des sciences sociales à offrir aux divers autorités et groupes sociaux les résultats pratiques de leurs recherches. La science politique n'échappe pas à un tel mouvement et, là encore, la science politique américaine semble tout à fait en flèche. On constate aux États-Unis, dans de nombreux secteurs, le souci de parvenir à des généralisations susceptibles d'améliorer la qualité de la démocratie américaine, de perfectionner le fonctionnement de ses institutions, de rendre plus rationnel le processus de prise des décisions (cet objectif jouant un rôle important dans la planification des programmes de recherche). Mais la science politique se trouve dans une situation quelque peu particulière pour l'accomplissement de cette mission : il convient, avant toute chose, de bien en peser les éléments pour préciser ensuite, de façon réaliste, le contenu de la contribution pratique éventuelle de cette discipline.

A. LES DIFFICULTÉS D'UNE CONTRIBUTION PRATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Les difficultés du passage de la théorie à l'application semblent particulièrement grandes en matière de science politique. Sans les analyser en détail, on doit au moins marquer les plus caractéristiques. Et tout d'abord, à quel public - on serait presque tenté d'écrire, à quelle clientèle - le spécialiste de science politique peut-il offrir sa contribution ? Il ne semble pas que les hommes politiques, au moins dans leur majorité, soient dès maintenant préparés à faire appel aux services de la science politique - à l'exclusion d'une énumération de faits, ou de précé-

⁴⁶ Cette tendance atteint d'ailleurs les organisations internationales elles-mêmes. C'est ainsi que l'une des divisions du Département des Sciences Sociales de l'Unesco porte le titre de « Sciences sociales appliquées ».

dents, pour la connaissance desquels une bonne encyclopédie ferait peut-être aussi bien l'affaire, ou de la suggestion d'un certain nombre de procédés (par exemple, en matière électorale), à propos desquels le praticien se révélera d'ailleurs, presque toujours, plus ingénieux que le théoricien. Quant à la thèse selon laquelle il faudrait exiger des candidats aux fonctions politiques qu'ils aient suivi des cours de science politique, elle est manifestement si absurde qu'il n'est pas nécessaire de la discuter. Sur un plan plus sérieux, on ne doit pas oublier que beaucoup considèrent - et le même obstacle se rencontre pour la science économique - que la solution des problèmes politiques relève davantage du simple bon sens que de la méthode scientifique. Sans doute, l'économiste est-il aujourd'hui en mesure de démontrer - ou du moins peut-il tenter de le faire - qu'il n'en est rien et, au surplus, les résultats d'une mauvaise gestion économique s'aperçoivent parfois très vite. En est-il de même pour la science politique, et en particulier les spécialistes de cette discipline ont-ils dès aujourd'hui beaucoup de résultats pratiques à offrir ? Pour prendre un problème contemporain, ces spécialistes sont-ils en mesure de répondre avec pertinence à une question comme celle des conditions minima pour une union effective et permanente d'États ⁴⁷ ? Au contraire, et pour demeurer sur le plan de l'actualité, l'économiste est en mesure d'apporter des conseils très fondés dans la lutte contre la pression inflationniste : s'il n'est pas encore en mesure d'analyser, dans toutes ses composantes et son expansion progressive, le processus inflationniste, il peut suggérer des moyens techniques permettant de contenir l'inflation, voire même de briser l'élan d'une spirale inflationniste fortement amorcée. En réalité, la politique économique constitue un instrument déjà solide, encore que trop fruste, d'intervention dans la réalité sociale, mais par comparaison, les possibilités de la science politique, sont minces : les quelques généralisations auxquelles elle a pu parvenir, concernant par exemple l'influence des systèmes électoraux sur la vie politique, demeurent isolées et fragiles. Il ne servirait à rien de dissimuler une telle situation.

Au surplus, une question encore plus fondamentale se pose : comment concilier ce souci d'action avec la volonté de bâtir une science positive débarrassée des

⁴⁷ Le sujet avait été inscrit au programme du premier Congrès international de science politique (Zurich, 1950). On ne peut dire que sa discussion ait été très claire et convaincante (en voir les éléments dans le *Bulletin international des sciences sociales*, vol. III, no 2, pp. 306-322).

jugements de valeur. Certains ont d'ailleurs vu, dans cette contradiction possible, la justification du caractère inévitable des jugements de valeur : les moyens employés ne pouvant être séparés des fins visées, tout choix entre les divers moyens possibles impliquerait l'exercice d'un jugement moral. C'est là, en fait, le centre du débat : la contradiction ne peut être levée que par une séparation aussi radicale que possible entre les fins et les moyens. Ce problème est bien connu des économistes : encore que certains le contestent, on tend à admettre que l'économiste n'a pas, comme tel, à se prononcer sur l'opportunité des fins, comme par exemple la réalisation d'un système de sécurité sociale, la redistribution du revenu national ou le maintien de l'emploi total. Son rôle propre est de fixer le coût, au sens large du terme, des objectifs décidés ou envisagés par la communauté, de préciser les moyens permettant de les atteindre et les conditions de leur mise en œuvre, éventuellement de décrire les moyens alternatifs pouvant être utilisés. L'économiste doit aussi, le cas échéant, souligner l'impossibilité technique de la poursuite simultanée de certains objectifs. Ce n'est pas déjà une tâche de tout repos : elle exige une grande maîtrise et suffira, si elle est correctement assurée, à valoir un prestige sérieux. La revendication par certains spécialistes de science politique d'une compétence sur les fins - liée à une conception normative de la discipline - n'est-elle pas, en définitive, un aveu de faiblesse, car, après tout, il est souvent beaucoup plus aisé de dire ce qu'il faudrait faire que de montrer avec précision comment le réaliser. Il est possible que l'arrivée de la science politique à un stade supérieur d'élaboration conduise cette discipline à modérer ses ambitions et à s'exclure volontairement, comme telle, de la détermination des fins. Elle y gagnerait en intensité ce qu'elle y perdrait en extension. Le spécialiste de science politique sera d'autant plus écouté qu'il apparaîtra moins comme voulant imposer ou même suggérer des fins, que comme désireux d'indiquer les moyens permettant d'atteindre les fins voulues par la communauté. Encore que la distinction entre les fins et les moyens soit plus difficile en science politique que dans n'importe quelle autre branche des sciences sociales, encore qu'elle puisse comporter de très sérieux débats de conscience dans certaines circonstances, et sous certains régimes, il semble souhaitable de la retenir comme outil de travail pour la détermination de la sphère dans laquelle peut s'exercer la contribution de la science politique à l'action. Mais comment envisager une telle contribution ?

B. LE CONTENU DE LA CONTRIBUTION PRATIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Une telle contribution, pour modeste qu'elle soit dans l'état présent de la science politique, n'en est pas pour autant à négliger. En dépit des insuffisances et des lacunes qui affectent sa discipline, le spécialiste de science politique est celui qui possède, sur un plan objectif, la meilleure connaissance des institutions et processus politiques. Et cela le met en mesure de jouer au moins un double rôle :

1. Assurer de façon aussi large que possible la diffusion de cette connaissance dans le cadre de l'acquisition d'une culture générale ou, comme disent les Anglais, d'une éducation libérale. - Il convient, certes, de prévoir un enseignement approfondi de science politique, qui peut et doit comporter des aspects purement professionnels dans la mesure où il s'agit de fournir des techniciens à l'enseignement, la fonction publique et toute autre activité utilisant, sur une échelle plus ou moins large, la science politique pour assurer son recrutement. Mais il devrait y avoir place pour des éléments objectifs de science politique (essentiellement la connaissance rationnelle des institutions et processus politiques du pays et de l'étranger), dans la formation de base du Plus grand nombre possible de citoyens. Une telle diffusion présenterait une importance sociale considérable. Cependant, on a employé à dessein l'expression d'éléments objectifs, pour manifester un désaccord formel avec les conceptions visant à charger la science politique d'inculquer une position politique déterminée. Au cours des dernières années, on a beaucoup discuté, aux États-Unis, sur l'opportunité de confier à la science politique la mission d'assurer une certaine forme d'éducation civique, ayant en fait pour objectif de rendre les étudiants et élèves favorables au régime existant et à son idéologie (*good citizenship*). Cette suggestion, présentée dans un climat intellectuel très pesant, a soulevé des objections sérieuses au sein même de la science politique américaine. Tout essai d'endoctrinement, aboutissant à l'acceptation passive des notions généralement reçues concernant la position du citoyen et ses devoirs vis-

à-vis de la communauté, sort complètement du rôle de la science politique et ne pourrait guère aboutir qu'à la discréditer sur le plan scientifique ⁴⁸.

2. Collaborer avec les autorités gouvernementales et administratives à la réalisation de tout aménagement de l'appareil politique propre à en améliorer l'efficacité. - Disposant d'une masse de connaissances qui ne cesse de s'enrichir - même si l'ordonnancement en demeure imparfait, capable d'étudier les expériences qui se déroulent à l'étranger et sur le plan international - même si les outils de l'analyse comparative demeurent à affiner, la science politique peut, malgré les faiblesses et les imperfections de son cadre conceptuel, jouer un rôle utile en informant objectivement les responsables de la vie politique et en leur présentant des suggestions concrètes, toutes les fois où une telle prise de position n'est pas prématurée. Il est clair, par exemple, que dans le vaste domaine de l'administration publique, les spécialistes de science politique ont déjà des éléments précieux à apporter et en auront beaucoup d'autres à fournir à bref délai, compte tenu du développement très rapide de cette branche.

Ce sont là, sans doute, des services de portée limitée : mais il ne faudrait pas en sous-estimer l'importance, ni même l'urgence. Nombreux sont les États où l'on peut constater des déficiences graves dans la structure et le fonctionnement des institutions politiques et administratives. Pour l'instant, il n'est pas sûr, comme nous le disions tout à l'heure, que l'attitude des hommes politiques à l'égard de la contribution de la science politique soit très empressée : mais la situation peut évoluer et elle le fera d'autant mieux, semble-t-il, que le spécialiste de science politique limitera ses ambitions et ses possibilités, veillera à ne pas trop s'avancer pour mieux tenir.

Bien sûr, il serait tentant de viser beaucoup plus haut et de revendiquer, pour le spécialiste de science politique, la responsabilité d'indiquer les moyens permettant d'éviter la guerre, d'empêcher que le développement de la recherche scientifique ne aboutisse à la destruction de l'humanité, de développer la participation des

⁴⁸ Voir sur ces problèmes *Goals for political science*, op. cit., ainsi que les commentaires publiés sur l'ouvrage dans *l'American political science review*, no 4, décembre 1951, pp. 996-1024. Une critique décisive de la conception et de l'objectif de la *good citizenship* a été présentée par William A. ROBSON, Op. cit.

citoyens à la vie politique et de renforcer le sens de la communauté. Mais sur la détermination de ces moyens, la science politique - et c'est là qu'elle paie son retard et ses insuffisances - n'a pas, comme telle, pour l'instant, beaucoup de suggestions à formuler et ce serait lui faire courir un risque très grave que de l'obliger à prendre, sur ces questions, une position dès maintenant cohérente et articulée. On peut espérer que la science politique sera un jour, grâce à un travail en profondeur, en mesure de contribuer, au moins partiellement, à la solution de tels problèmes. Mais pour le moment, il semble impossible, sur ces problèmes-clés, de dépasser le stade de constatations et de suggestions très partielles et fragmentaires et inaptes comme telles à faciliter sur une large échelle la réalisation de l'objectif.

De ces observations, on peut dégager au passage qu'une science - et cela est spécialement vrai des diverses sciences sociales - peut apporter des éléments utiles à l'action, des éléments Pratiques, pour reprendre une expression utilisée tout à l'heure, en dépit des imperfections qu'elle peut comporter sous l'angle de la conceptualisation théorique. Après tout, la science économique moderne n'a jamais bien approfondi la nature du cycle économique et n'a jamais expliqué de façon parfaitement satisfaisante la survenance des points de retournement de la conjoncture surtout dans le sens de l'expansion. Cela n'empêche pas les économistes de contribuer aujourd'hui très utilement à la mise en oeuvre de politiques visant à assurer la stabilisation de la vie économique. Ainsi, l'action peut s'accommoder d'une certaine marge d'approximation de l'explication théorique, sous réserve toutefois que cette approximation ne soit pas assez ample pour entraîner une erreur sur la direction de l'action envisagée. Cependant, tout doit être mis en oeuvre pour réduire cette marge dont l'existence incitera le spécialiste à redoubler de prudence dans ses affirmations. C'est particulièrement le cas aujourd'hui du spécialiste de science politique.

Naturellement, nous retrouvons sur le plan de l'action la même nécessité de coopération inter-disciplinaire que nous avons déjà relevée, en matière de recherche scientifique et d'enseignement. Les problèmes qui se posent dans la pratique sont souvent d'un tel calibre et d'une telle nature, qu'il ne saurait suffire de faire appel aux spécialistes de l'une ou l'autre discipline des sciences sociales et qu'une coopération s'impose. Ainsi ont fonctionné, aux États-Unis, des organismes comme le *National Resources Planning Board* ou la *Commission on Organization of the Executive Branch of the Government*. D'une façon générale, le secteur de la

politique économique, et spécialement celui des politiques de type global, paraît appeler une telle coopération. On analyse volontiers les conséquences de ces politiques sur le secteur politique et on étudie en particulier les effets qu'elles peuvent comporter pour la liberté du citoyen. Mais on a accordé, semble-t-il, moins d'attention à l'influence que l'appareil politique peut exercer comme tel - par sa structure et son mode de fonctionnement - sur la conduite et l'efficacité de la politique économique. Le succès de cette dernière exigera souvent une certaine adaptation de l'appareil politique ou, tout au moins, en sera facilité. Il apparaît dès lors normal qu'une coopération s'institue entre les économistes et les spécialistes de la science Politique pour l'étude des relations réciproques existant entre la politique économique, d'une part, la structure et le fonctionnement de l'appareil politique, de l'autre. Des formules de coopération de ce type ont déjà été mises en oeuvre et ont produit des résultats ⁴⁹.

En un tel domaine, on s'est également demandé si les formules de simple coopération ne tendaient pas à être dépassées et si il n'était pas souhaitable de mettre en oeuvre un certain degré d'intégration. Cette tendance est encore extrêmement peu marquée et comporte, probablement avec plus d'intensité encore, les difficultés déjà repérées au niveau de la recherche intégrée. De plus, la formule de l'intégration au plan de l'action doit affronter la complication supplémentaire de la mise au point de l'instrument d'intervention. C'est en vue de la résoudre que certains savants américains, témoignant d'une originalité certaine, ont forgé la notion de *policy science* - expression pratiquement intraduisible en français - concernant, dans leur conception, les décisions les plus importantes prises, soit à l'échelon de la vie collective, soit à celui de la vie privée ⁵⁰. Ainsi, les sciences sociales disposeraient-elles d'un instrument spécialement conçu pour la mise en oeuvre d'une action intégrée. Mais, pour intéressants qu'ils soient au plan de la réflexion théori-

⁴⁹ Un bon exemple d'une telle coopération est donné par un ouvrage publié sous la direction de Max P. MILLIKAN, *Income stabilization for a developing democracy. A study of the politics and economics of high employment without inflation* (voir spécialement, sous l'angle qui nous occupe, la quatrième partie : « The political process »).

⁵⁰ Voir l'ouvrage collectif *The policy sciences. Recent developments in scope and method*, Stanford, 1951, publié sous la direction de Daniel LERNER et Harold D. LASSWELL. Une version française contenant la plupart des travaux figurant dans l'édition américaine a été publiée sous le titre *Les sciences de la politique aux États-Unis, op. cit.*

que, de tels essais ne semblent avoir dépassé qu'exceptionnellement le stade du laboratoire. Pour une période probablement encore assez longue, il reviendra encore à chaque discipline de définir, soit de façon isolée, soit en coopération avec les autres sciences sociales, les conditions et modalités de ses interventions.

*

* *

Tel est le cadre général dans lequel sera placé le cours d'Introduction à la Science politique. Ce cours qui comportera au maximum une soixantaine de leçons - données à raison de quatre chaque quinzaine - sera divisée en quatre parties :

1. La société politique. Examen des relations caractéristiques à l'intérieur des sociétés politiques et entre ces sociétés.
2. Le comportement politique. Analyse des groupes et des forces se manifestant sur le plan de la vie politique.
3. Les institutions politiques. Description des divers rouages et mécanismes de l'appareil politique.
4. La vie politique. Étude du fonctionnement global de la vie politique, nationale et internationale et essai de formulation d'une explication dynamique du changement politique.

LAUSANNE, OCTOBRE 1955.